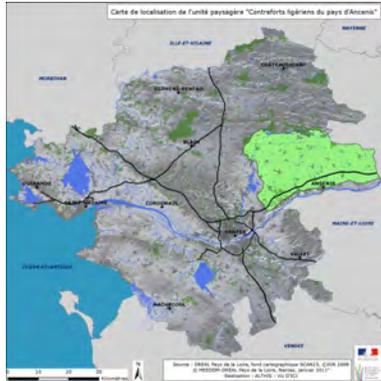


Présentation



Gabriel Godard - Coteau en Anjou –huile sur toile
1969 – (Galeries D Findlay)



Les éléments terre



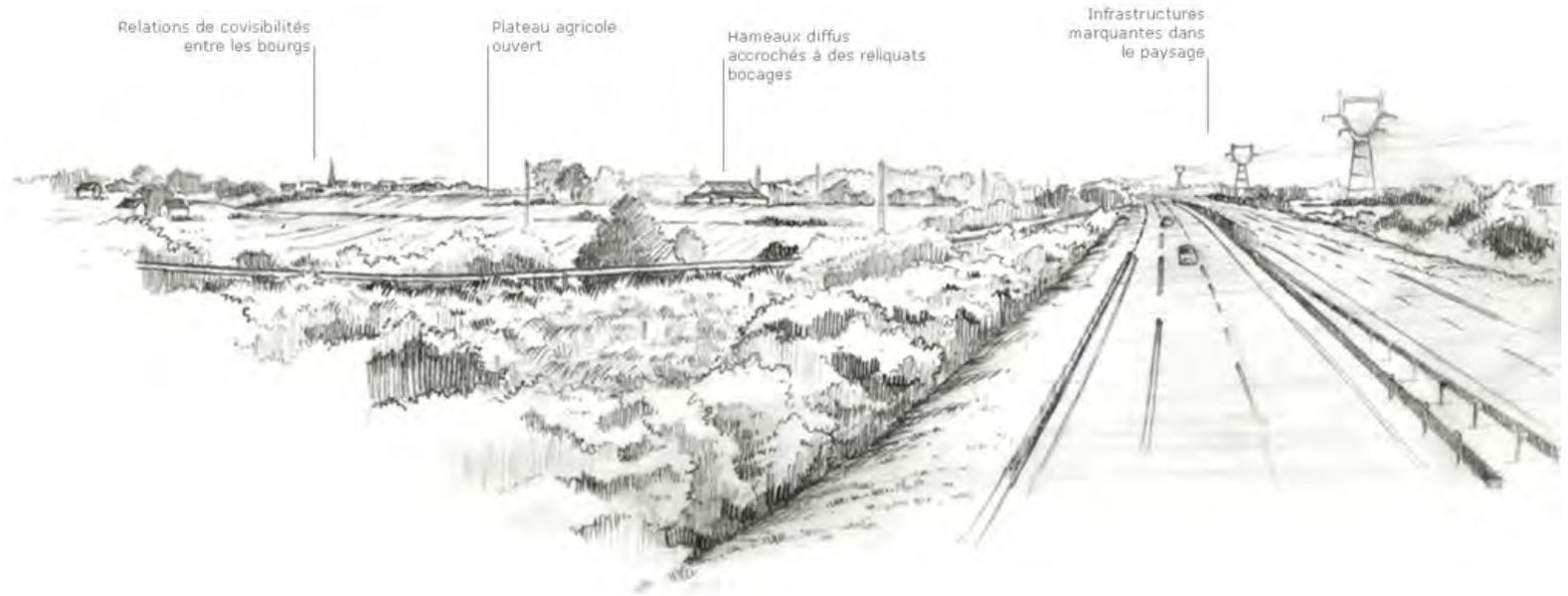
Matières architecturales



Infrastructures et économie



Les formes de l'eau



Croquis d'ambiance paysagère de l'unité

« A Ancenis, en 1970, je ne reconnais rien. Je suis l'étranger. La Bourgade est toujours perchée sur une petite colline à l'endroit où la vallée de la Loire se rétrécit pour entrer dans le Massif Armoricaïn. Il y a toujours la grand rue qui se tortille entre les maisons étroites. Mais où est l'ancienne somnolence? »

Lucien Bodard, Mon hexagonalisation

Les contreforts ligériens du pays d'Ancenis

Ce vaste plateau domine le val de Loire dont on ne perçoit sur l'horizon sud que le haut de coteau ourlé des premières vignes du muscadet. A peine arrêté par les quelques haies et bosquets hérités d'un bocage disparu, le regard tourne sur l'horizon glissant sur une mosaïque de grands champs cultivés. Les hameaux épars et les bourgs éloignés animent ces routes rurales qui tissent une toile distendue sur le plateau. Perchés sur les bords plateau, en promontoire sur les vallées souvent encaissées, des hameaux cossus, ou des châteaux enchâssés dans leur grand parc paysager émaillent ce paysage et lui donnent quelques lettres de noblesse. Que ce soient les silhouettes de bourgs ou les éléments majeurs du patrimoine, les repères ne maquent pas dans ce paysage dont l'ouverture laisse l'oeil dialoguer avec le lointain. Dans ce contexte paysager, l'autoroute avec le bruit du trafic et son jalonnement de pylônes paraît comme monumental. Le sud de cette unité est véritablement un paysage de déplacements: la Loire qui autrefois était l'axe économique central avec sa marine et ses ports fluviaux a laissé place à la nationale, puis à l'autoroute sur le plateau. Ces deux nouveaux axes ont égrainé autour d'eux un nouveau paysage marqué par l'étalement urbain pavillonnaire et les zones d'activités.



Les éléments terre

La palette végétale est contrastée, notamment en raison de la vaste mosaïque agricole qui couvre le plateau, un contraste lisible s'installe entre les grandes cultures des plateaux et les fonds boisés cadrant souvent de petites prairies bocagères inondables.



Matières architecturales

Sur le plan de l'architecture traditionnelle, les matériaux utilisés sont encore

largement influencés par l'Anjou et le val de Loire. On y retrouve les appareillages graphiques de schistes sombres et les teintes chaudes des grès qui sont souvent réveillés par les encadrements de calcaires et parfois de briques. Les enduits sablés plus clairs se distinguent nettement dans le paysage tout comme l'architecture des châteaux et manoirs qui joue du contraste entre le calcaire lumineux et l'ardoise sombre.



Infrastructures et économie

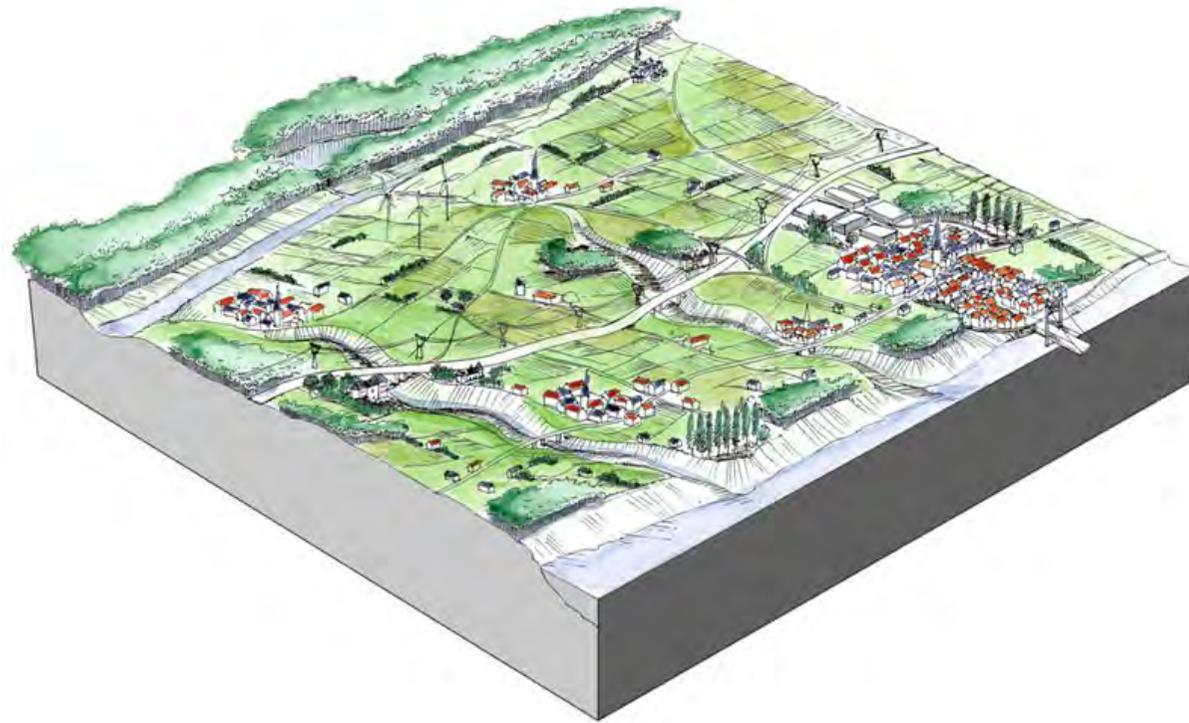
Les éléments plus récents se démarquent nettement dans le paysage: les infrastructures routières développent leurs rubans de bitume ourlés de glissières, accotement et plantations linéaires (développant un véritable vocabulaire paysager routier). Les nouveaux matériaux de construction contrastent quant à eux dans le paysage par leur teinte réfléchissant la lumière. Les éléments liés au transport ou la production d'énergie se distinguent quant à eux par leur monumentalité et leur design renvoyant plus à l'objet industriel que rural.



Les formes de l'eau

Dans ce paysage, de prime abord, l'eau paraît absente sur ce plateau sec. C'est une eau intime qu'il faut aller chercher au creux des vallons ou derrière une dense ripisylve. C'est l'eau calme des étangs ou des rivières tranquilles qui en miroir du paysage reflète les frondaisons des arbres et les coteaux les plus abrupts.

Bloc diagramme : Les contreforts ligériens du pays d'Ancenis



Éléments caractéristiques



Habitat rural diffus



Parcs et châteaux



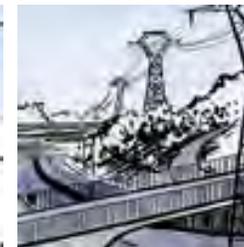
Chevelu hydrographique important



Diffusion de l'habitat lié à la pression urbaine



Eoliennes constituant un repère paysager



Infrastructures marquantes

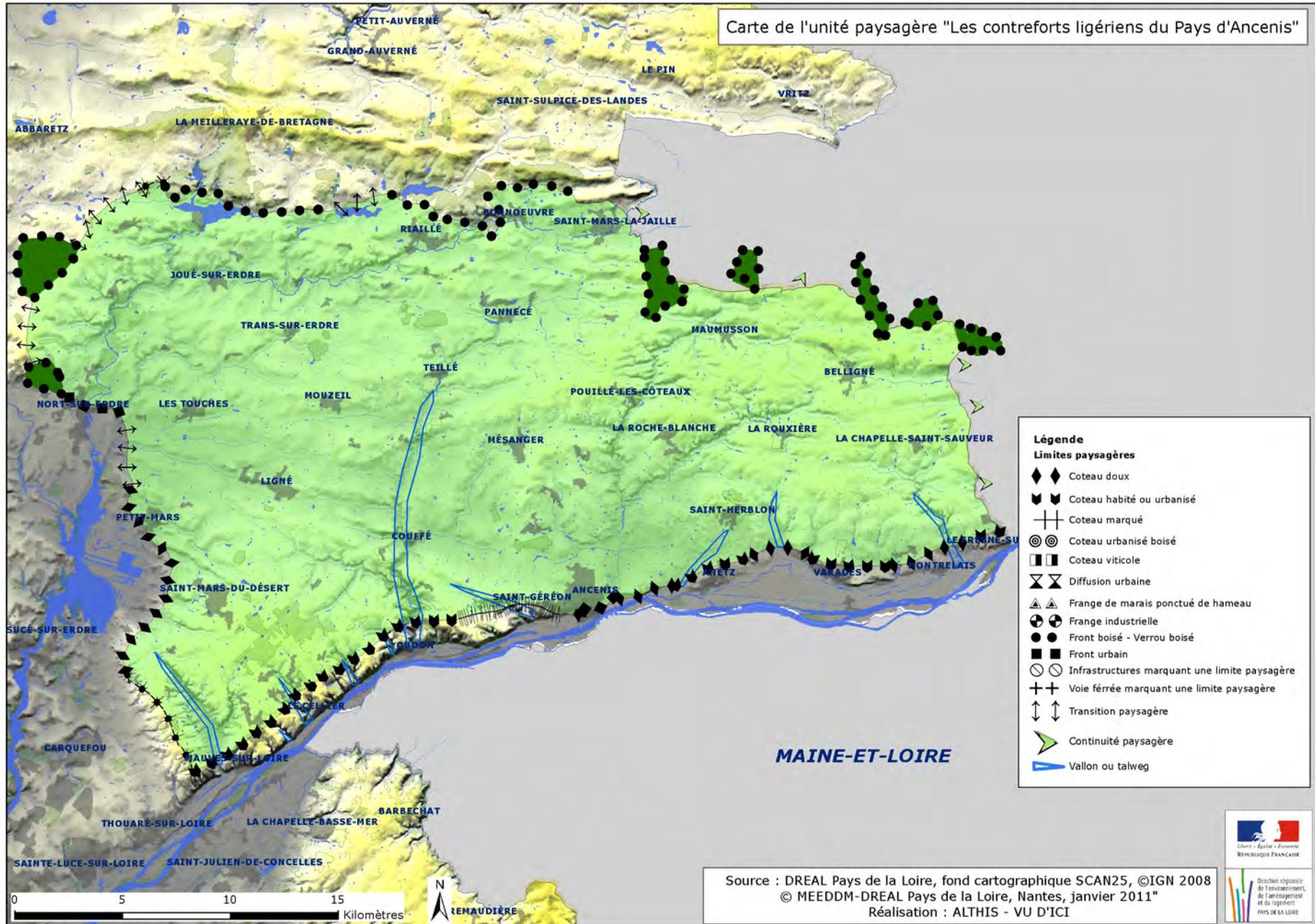


Relief de plateau



Petites vallées encaissées

Les contreforts ligériens du pays d'Ancenis



Les limites de l'unité



Le val de Loire depuis les coteaux d'Anetz

L'unité paysagère s'appuie au sud, sur le coteau nord du val de Loire. Si ce dernier appartient pleinement aux paysages ligériens, sa crête offre une limite lisible à l'espace paysager du plateau qui, en fonction de son altitude et son ouverture, offre des vues plus ou moins plongeantes sur la Loire et son coteau sud. Ce dernier, en contre-jour, se détache comme une silhouette gris bleutée s'étirant sur l'horizon.



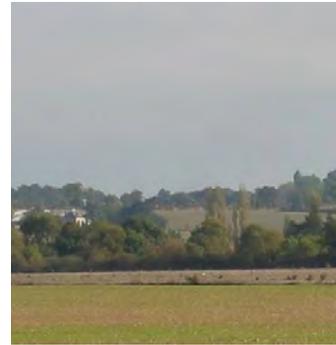
Les marais de l'Erdre

A l'ouest, l'unité est délimitée par les marais de l'Erdre. Sur ce secteur, le plateau s'incline doucement vers les bords de marais masqués derrière une importante ripisylve ou un gainage bocager important.



Crête boisée de la forêt d'Ancenis

Au nord, se distingue sur l'horizon le trait sombre de la lisière de la Forêt d'Ancenis. Cette dernière domine l'amont de la vallée de l'Erdre. Elle marque une limite franche et nette dans le paysage.



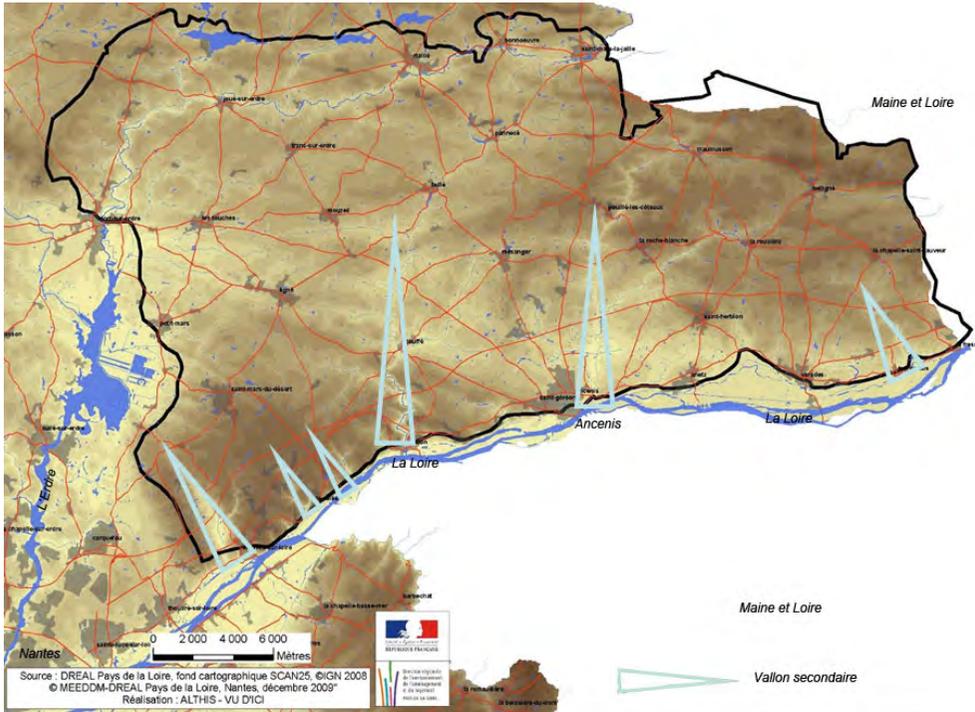
Les paysages ondulés du Segréen

A l'est, les limites de l'unité sont beaucoup moins nettes; on retrouve une véritable continuité vers les paysages du Segréen et des marches du Segréen qui prolongent sur le département du Maine et Loire les caractères de cette unité.

Description

LES COMPOSANTES IDENTITAIRES

Un paysage de plateau semi-ouvert



Carte du relief de l'unité paysagère du contrefort ligérien du pays d'Ancenis

Le relief de l'unité est peu mouvementé et ses variations les plus importantes correspondent dans la majeure partie des cas à l'incision du réseau hydrographique. Légèrement incliné vers le sud, ce plateau privilégie les vues sur le coteau sud de la Loire, notamment en deçà d'une ligne de bascule visuelle que l'on peut localiser entre Mésanger et La Chapelle Saint Sauveur. Par ailleurs, on distingue des crêtes est/ouest plus importantes qui se démarquent sur l'horizon au niveau de Maumusson, entre Saint Mars du Désert et le Cellier et sur le coteau nord de l'Erdre amont.

Ces subtilités du relief trouvent directement leur explication dans le contexte

géologique de l'unité. Relativement complexe, la zone s'articule autour du synclinal du Bassin d'Ancenis dont les jeux de failles importants témoignent des mouvements tectoniques armoricains qui se sont fortement exprimés dans la région.

Ils se traduisent dans le paysage par la planéité du bassin d'Ancenis (lié à des phénomènes de comblements sédimentaires dans les zones synclinales ou les bassins en "pull apart") et par les zones plus hautes liées à des jeux de failles (Horst de Pouillé les Coteaux) ou des batholites de roches plus dures qui forment de petites collines dans le paysage (Saint Herblon). Ces mouvements géologiques, même s'ils renvoient à un paléo-relief plus mouvementé et un paysage autrefois sub-tropical et côtier, se traduisent aujourd'hui par un relief pénéplané, modelé en creux et souvent couvert par des limons de plateaux

Un plateau suspendu sur les vallées de la Loire et de l'Erdre



Vallon du ruisseau du Gobert et ses prairies inondables

Le chevelu hydrographique qui incise le plateau présente la particularité d'être principalement orienté nord/sud (en dehors du cours de la Loire sud et de l'Erdre au Nord qui suivent eux les grandes directions géologiques décrites précédemment). Il dessine un paysage de vallons souvent très encaissés qui contrastent avec le contexte paysager général du plateau. Là, les vues sont courtes et les ambiances intimistes. La palette végétale change, les grandes cultures laissent places à des petites prairies bocagères ou à des pâtures suspendues sur le coteau où les allées et venues des bovins dessinent les courbes de niveaux serrées sur les pentes herbeuses. On retrouve le registre des arbres d'eau avec les saules et les frênes taillés en têtards, ainsi que les aulnes qui se distinguent par leur silhouette dressée. Souvent des peupleraies viennent obstruer le couloir visuel de la vallée.

Des étendues d'eau qui se singularisent

Deux ensembles se distinguent particulièrement dans le paysage de cette unité: Au nord de la vallée de l'Erdre, une série de grands étangs ouvrent de vastes miroirs d'eau à la lisière de la forêt d'Ancenis. Ils correspondent à une série de retenues d'eau mise en place pour les besoins de l'industrie sidérurgique et pour l'alimentation du canal de Nantes à Brest. Pour garantir en continu son alimentation en eau à partir du lac de Vioreau, une « rigole alimentaire » court sur 21 kilomètres, de l'Étang de la Provostière jusqu'au lieu-dit Bout de Bois, pour rejoindre le point le plus haut du canal.

Sur la frange nord de l'unité, on distingue ainsi:

- les étangs du grand et du petit Vioreau qui constituent le plus grand réservoir du département. D'une superficie de 180 ha, c'est un barrage qui fait de lui en toute saison le réservoir d'eau du canal.
- les étangs de la Provostière et de la Poitevinière fournissaient à l'origine l'énergie hydraulique nécessaire au fonctionnement des forges existant à proximité. Puis, ils ont été reliés à l'étang de Vioreau par la rigole des Ajaux, pour compléter les réserves d'eau disponibles.

Outre leur caractère paysager spécifique, ces étangs constituent un élément patrimonial à la fois historique et naturel original et des sites touristiques de promenade et de découverte.

Enchâssant la ville d'Ancenis en lui donnant l'hiver des allures insulaires, le marais de Grée est une vaste zone humide qui inonde l'hiver avec les crues de la Loire et les apports du bassin versant de trois ruisseaux. Vaste plaine où l'on retrouve les caractères paysagers du fond de vallée de la Loire, cet espace constitue une véritable particularité paysagère cerné par le plateau agricole, la frange urbaine ouest d'Ancenis, marquée par le bâti industriel et les coteaux de St Herblon..

En période d'étiage, c'est le quadrillage des réseaux de fossés et de canaux qui structure l'espace, souligné parfois d'une procession de frènes têtards. En période d'inondation, un vaste lac se dessine dans le paysage et appelle le

regard depuis l'autoroute, le train ou Ancenis par ses miroitements et le vol des oiseaux migrateurs qui s'y arrêtent.

Paysage agricole ouvert rythmé par un bocage rélictuel

Sur l'ensemble du plateau, l'activité agricole prédomine. Au gré des remembrements successifs et des évolutions des pratiques agricoles, l'ancienne trame bocagère a laissé place à une vaste mosaïque de cultures qui se développent au coeur de l'unité, là où l'activité agricole est la plus dynamique. Ainsi, on embrasse souvent d'un seul regard l'immense patchwork alternant au gré des saisons, les aplats jaunes de colzas et les verts intenses des ray-grass, les rangs de maïs qui peuvent refermer ponctuellement le paysage ou le sol nu strié des sillons de charrue. Seuls émergent quelques petits boisements et les rideaux d'anciennes haies bocagères dont il ne reste souvent que les arbres. Les zones prairiales se concentrent quant à elles, autour des vallées (notamment dans le sud de l'unité). Elles sont encore souvent quadrillées par un réseau bocager qui referme le paysage par endroits.

Des éléments d'infrastructures marquants dans le paysage

Ces dernières décennies, de nouveaux éléments sont venus ponctuer de manière monumentale le paysage. Les infrastructures routières et notamment la nationale et l'autoroute ont imposé une rupture physique au sud de l'unité. Elles ont dynamisé l'implantation des activités et développé l'habitat sur la frange sud. Empruntant quasiment le même linéaire d'implantation, les lignes haute tension avec leur procession de pylônes marquent aujourd'hui fortement ce paysage sur la frange sud. Dans le registre de l'énergie, les parcs éoliens de la frange nord de l'unité constituent de nouveaux repères forts dans le paysage.

L'EMPREINTE HUMAINE



Menhir de la Pierre Blanche à Oudon

Les traces de l'occupation préhistorique jouent un rôle important dans les légendes locales, comme dans le cas de la pierre du Diable à Ancenis ou du menhir de la pierre blanche à Oudon. Le paysage de l'unité est structuré dès l'antiquité par l'existence de deux voies romaines, dont notamment « le vieux chemin de Mésanger » passant au nord d'Ancenis, en parallèle à la nationale 23 et à l'autoroute A11.

L'unité appartient à un ensemble hautement stratégique au moyen âge, la marche de Bretagne, apparue au VIII^{ème} siècle : un espace d'échanges économiques, sociaux et culturels, mais aussi un terrain d'affrontements et de rivalités entre ducs de Bretagne et rois de France. Le château d'Ancenis faisait partie des forteresses des Marches de Bretagne avec Vitré, Fougères, Châteaubriant ou Clisson, chargées de défendre la Bretagne face au royaume de France.

À partir du XV^{ème} siècle, on assiste à l'ouverture d'Ancenis aux circuits commerciaux, et notamment au commerce du charbon. Les voies commerciales majeures que constituent l'Erdre et la Loire se développent alors fortement.

Il est à noter que pendant près de deux siècles, du XVIII^{ème} siècle au début du XX^{ème} siècle, le Pays d'Ancenis a vécu au rythme des mines de Charbon dont les puits allaient de Mouzeil au Fresne-Sur-Loire en passant par Teillé, La Rouxière,

La Chapelle St Sauveur et Montrelais. Les nombreux puits exploités fournissaient le charbon pour alimenter les fours à chaux, les machines à vapeur et les forges de l'Ouest du pays.



Chateau et parc de Saint-Mars-la-Jaille

Au XIX^{ème} siècle, l'arrivée du chemin de fer a une incidence forte sur le développement urbain : désormais, celui-ci se tourne vers le chemin de fer plutôt que vers la Loire, à l'image de la ville d'Ancenis.

Depuis, les infrastructures routières n'ont cessé de se développer, et avec elles l'étalement et le morcellement urbain, qui progressent sur l'ensemble du territoire en s'appuyant notamment sur les nouvelles infrastructures routières : nationales, départementales et autoroutes.

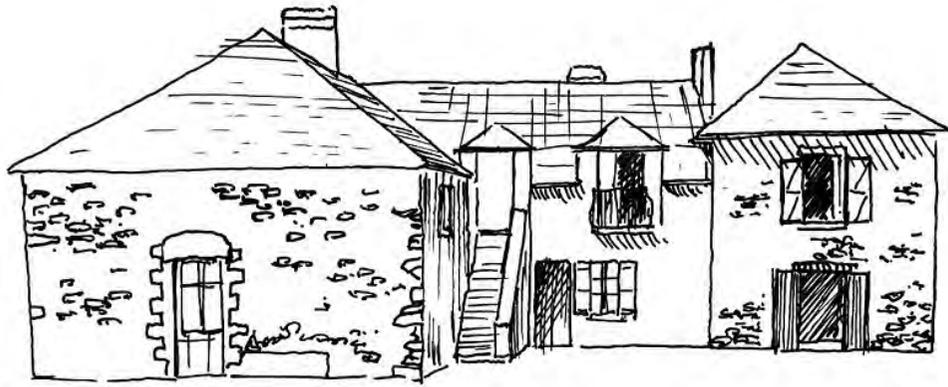
HABITAT ET ARCHITECTURE

Les sous-sols du sud de l'unité permettent d'extraire du calcaire, utilisé pour la

construction locale, tandis que le nord de l'unité est dominé par les schistes qu'on observe sur les trois unités des marches de Bretagne.

Les couvertures sont ainsi uniformément constituées d'ardoise, tandis que l'unité abrite deux types d'architectures différentes : le style Angevin, style Val de Loire, reposant sur l'usage de calcaire, qui en allant vers le Nord est peu à peu dominé par le style Breton et l'utilisation du schiste ou de la pierre bleue de Nozay.

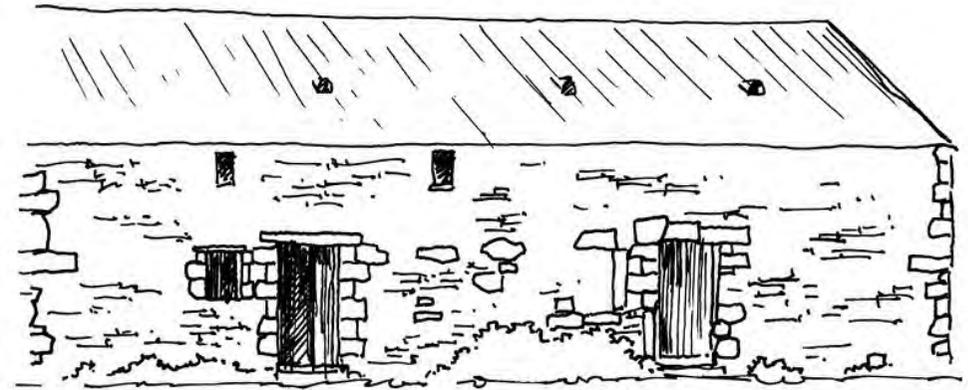
Le style Angevin, type val de Loire



Exemple d'architecture locale

Le style Angevin, type val de Loire marque la transition avec la maison angevine. La pierre calcaire est soigneusement appareillée. On retrouve notamment du moellon et tuffeau du saumurois (utilisé pour les piédroits et linteaux des baies). Les façades sont souvent couronnées d'une corniche moulurée. On retrouve des cheminées en pierres appareillées sur le sommet des murs. Les habitations présentent parfois un étage avec grenier et lucarne à fronton.

L'habitat rural de style Breton



représentation de l'architecture locale influencée par le type Breton

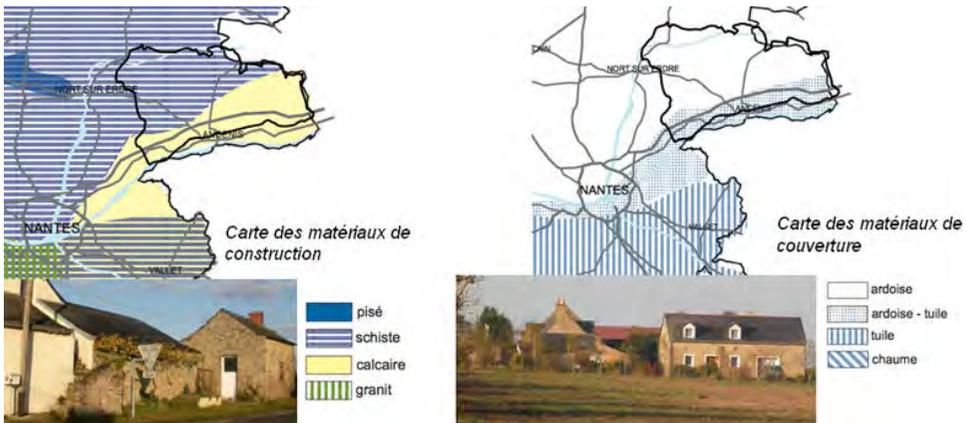
Schistes et ardoises sombres confèrent à la maison un aspect sévère, rappelant la maison du pays de Rennes. Les habitations adoptent un plan en longueur, regroupant habitations et dépendances au sein du même bâtiment, avec parfois des appentis de part et d'autre de la construction principale. Le plus souvent, la construction ne présente qu'un seul niveau avec 1 grenier. On observe un léger exhaussement de la toiture au-dessus des lucarnes, et souvent des linteaux en poutres de bois.

Un patrimoine spécifique de châteaux entourés de grands parcs:



Perspective paysagère sur la château de Vair

Outre l'architecture rurale traditionnelle, le paysage est émaillé de nombreux châteaux qui s'implantent en belvédère sur les vallées. On retrouve là, à la fois l'influence ligérienne et du val d'Erdre aval. Ils se distinguent non seulement dans le paysage par la qualité de leur architecture mais aussi par leur grand parc paysager aux essences caractéristiques des parcs fin XIXème siècle (cèdres, magnolias, tulpiers, platanes...). Leurs longues perspectives souvent adossées de boisements jouent à mettre en scène l'horizon dans un paysage maîtrisé.

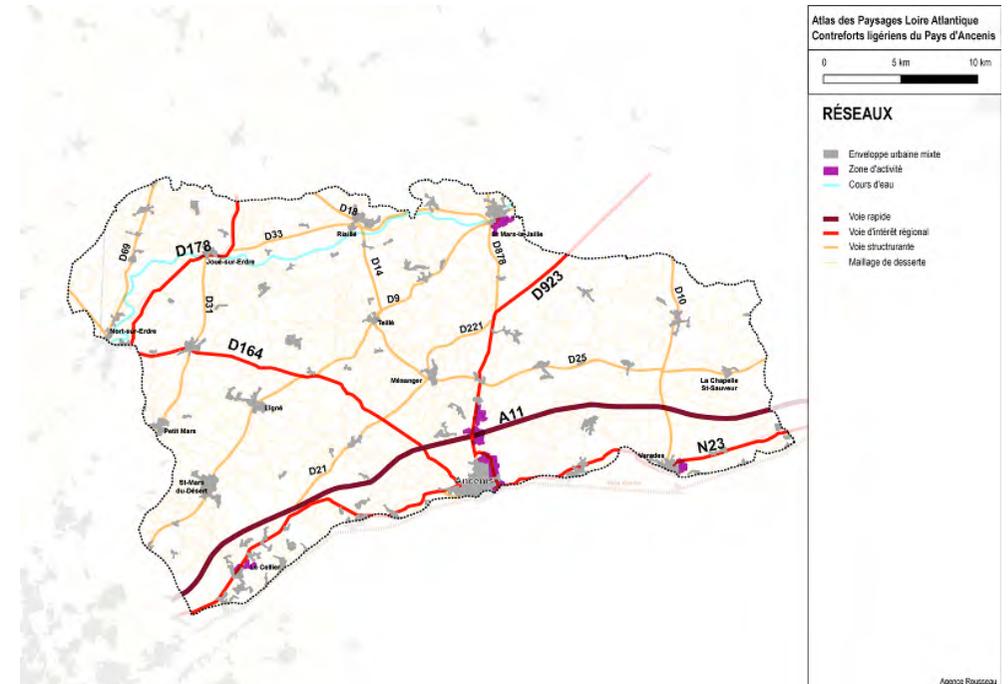


Caractéristiques des matériaux de construction traditionnels

Avec le franchissement de la Loire, on retrouve les toitures d'ardoise qui deviennent identitaires sur cette unité. Le contexte géologique offre des matériaux de construction, tels que les schistes, les gneiss et les grès, ainsi que les argiles qui donnent les briques d'encadrement et ponctuellement les tuiles de toitures. La proximité de la Loire influence également les matériaux de construction avec notamment l'utilisation du calcaire sur la frange sud de l'unité.

INFRASTRUCTURES

Le développement urbain a ainsi été guidé par des axes est-ouest successifs : la Loire, le chemin de fer, la nationale 23 et plus récemment l'A11.



Réseaux implantés sur l'unité

L'unité est fortement marquée par l'autoroute A11, qui est à la fois un axe de découverte des paysages particulièrement intéressant, car participant à la lisibilité du paysage (axe perpendiculaire aux vallées qui structurent l'unité), mais aussi un axe qui définit désormais fortement certains axes de développement, notamment des zones d'activité.

Les autres voies structurantes constituent des itinéraires qui participent à la découverte du paysage. Le maillage de voirie de desserte est très dense. Un ensemble contourné par toutes les voies de communications se détache très nettement du reste sur ce point : les marais de Grée.



Vue aérienne du site de l'aéroport d'Ancenis

Ancenis dispose d'un aéroport à proximité immédiate de l'autoroute. Les prairies, le long de sa piste principale, ouvrent largement le paysage depuis l'autoroute mettant en valeur l'emboîtement des volumes bâtis de la zone d'activités au nord de l'agglomération d'Ancenis.

ORGANISATION URBAINE

L'agglomération urbaine d'Ancenis



Plan urbain de l'agglomération d'Ancenis St Géréon

Au Nord de l'unité, et notamment dans la vallée de l'Erdre, on retrouve essentiellement des bourgs de fonds de vallée, dont les développements récents

remontent souvent le long des coteaux, avec un impact visuel parfois important dans le grand paysage. À St Mars la Jaillé par exemple, le développement récent s'effectue sur les plateaux et les pentes douces en continuité urbaine avec le noyau ancien.



Extension en pente douce à Saint-Mars-la-Jaillé

Au sud de l'unité, les bourgs ligériens au développement contraint s'étendent souvent vers le nord, en direction des grandes infrastructures et suivant l'axe des vallées perpendiculaires à la Loire.

Au centre de l'unité, on retrouve de nombreux bourgs perchés ou bourgs de plateaux, dont la structure traditionnelle est souvent rendue difficilement lisible par les extensions récentes, organisées le long des axes routiers (développement linéaire ou étoilé) ou selon les opportunités foncières, enclavant ainsi parfois d'importants espaces agricoles « en dent creuse ».

Le tissu rural présente une densité bâtie forte.

ANALYSE STRUCTURELLE



L'unité connaît globalement une variation démographique à tendance positive, qui repose sur une attractivité économique et résidentielle de l'unité.

Ancenis irrigue un large bassin de vie, plutôt industriel et monospécialisé qui englobe une grande partie des territoires de l'unité. On y observe une dynamique démographique assez forte ou régulière.

Le bassin de vie de Nort-sur-Erdre, qui repose sur le secteur résidentiel, est lui aussi dynamique profitant comme le canton de Ligné de la proximité de Nantes. Le bassin de vie de Saint-Mars-la-Jaille connaît récemment une évolution positive de la population après une période de solde migratoire négatif.

Industrie

Les zones d'activités se concentrent à proximité d'Ancenis et des axes routiers. Le rôle économique de l'industrie agro-alimentaire est à noter (Industrie de la viande à Ancenis, Saint-Mars-la-Jaille...).

Sur le plan industriel, Ancenis et ses environs ont bénéficié de la migration de l'industrie métallurgique en provenance de Chateaubriant. Le déclin de cette industrie a rendu disponible une main d'oeuvre peu qualifiée et abondante qui a permis l'implantation de gros employeurs industriels (toyota et manitou).

Ainsi, le territoire est fortement marqué par le développement Nord-sud depuis Ancenis le long de la D923, jusqu'à l'aérodrome, et qui constitue l'un des exemples les plus marquants d'urbanisation linéaire de l'unité.

Agriculture

L'agriculture est dominée par la polyculture et l'élevage (céréales, cultures fourragères, élevage bovin et vignes). On assiste à un développement du maraîchage. La taille d'exploitation est relativement importante.

Tourisme

On observe globalement peu d'offre d'hébergement (principalement des campings). Le tourisme rural au nord, les filières d'activités liées à la Loire (Canoë, bateaux promenade,...) et le patrimoine du bord de Loire constituent les principaux potentiels.

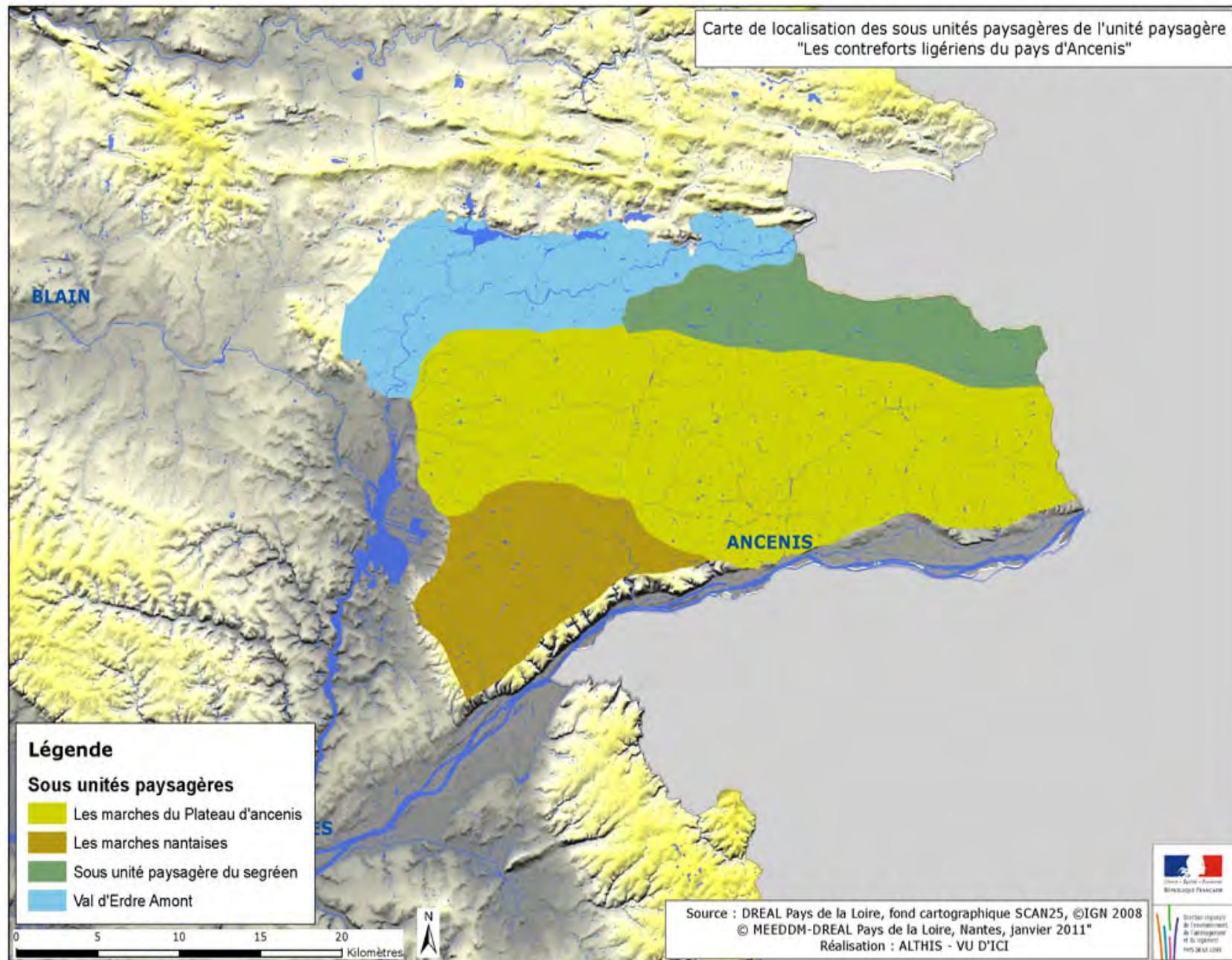
Analyse sensorielle

Un panorama de 360° de ce vaste plateau, et votre vue se ponctue de repères, que ce soient les silhouettes de bourgs ou les éléments majeurs du patrimoine, tels que les anciens moulins ou encore la tour du château médiéval d'Oudon, également source de tourisme. Il est possible d'y goûter la bouillette d'anguilles accompagné d'un Gros-Plant, ou encore un gâteau à l'oeuf glacé au rhum Muscadet.

Sous-Unité Paysagère

La différenciation des sous-unités paysagères est liée d'une part à la pression urbaine de l'agglomération nantaise qui a induit dans l'ouest, une diffusion urbaine importante et d'autre part à la présence du Val d'Erdre amont qui développe un vaste couloir paysager infléchissant le plateau. L'unité est véritablement très homogène et on observe une transition progressive vers l'est vers les paysages du Segréen.





Les marches du plateau d'Ancenis



Un plateau quasi-plan et ouvrant de large panoramas

Cette sous-unité paysagère est certainement celle qui exprime le plus, l'ensemble des caractères identitaires de l'unité. Elle correspond à l'unité géologique du bassin d'Ancenis qui se traduit dans le paysage par un plateau quasi plan légèrement incliné vers le val de Loire et entrecoupé de vallées qui remontent vers le Nord.



Un paysage semi-ouvert où l'horizon est ponctué des silhouettes de bourgs.

Ce plateau agricole semi-ouvert dégage ainsi, de larges panoramas dont l'horizon lointain est dessiné par de petites masses boisées desquelles émergent quelques silhouettes de bourgs, les silos agricoles ou les parcs éoliens.



cartes de perception du caractère diffus de l'habitat rural

Ce paysage ouvert est ponctué de hameaux ruraux relativement diffus sur le territoire. Les bourgs sont éloignés et, dans certains secteurs, les fermes sont éloignées de plus d'un kilomètre.



Hameau rural en longère traditionnelle

Le bâti rural traditionnel, souvent modeste, implanté sur les versants sud suivant les courbes de niveau et ses teintes, ne se distingue pas forcément dans le paysage. Ce n'est pas le cas des extensions récentes ou des hangars agricoles qui se démarquent plus fortement par leur volume, leur implantation et parfois leur couleur.



Ancien moulin restauré

Les anciens moulins, souvent à l'état de ruine ou réhabilités en logement se démarquent quant à eux dans le paysage par leur positionnement sur les crêtes et par leur allure singulière qui les distingue sur l'horizon.

Le paysage est également ponctué de nombreux boisements qui animent les panoramas et en donnent toute la profondeur. Ces boisements ou ces haies rélictuelles sont essentiellement composés de feuillus, notamment de chênes et de frènes. Ils s'adossent souvent au bâti pour protéger des vents et referment ponctuellement le paysage.



Exemple d'implantation d'un bourg perché: Saint Herblon

Les bourgs s'implantent sur le plateau à la croisée de voies d'axes routiers ou plus souvent sur des promontoires, soit à l'accroche des vallons, soit comme à Saint Herblon sur des collines.

Depuis l'extérieur, ils constituent des signaux forts dans le paysage. Depuis le coeur de bourg ils offrent souvent au détour de leurs rues, des vues plongeantes sur les vallons ou des perspectives sur le grand paysage.



Vue sur la frange urbaine est d'ancenis depuis la zone d'observation des marais de Grée

L'agglomération d'Ancenis, si elle s'implante dans l'ensemble paysager du val de Loire, étire tout son développement urbain sur cette sous-unité paysagère. Ainsi, en franchissant les anciennes zones humides (aujourd'hui parcs urbains le long de la voie ferrée), la trame urbaine s'est étirée en étoile en se structurant le long des axes routiers du coteau. Les développements importants des zones d'activités de la frange ouest et nord sont particulièrement lisibles dans le paysage notamment, depuis l'autoroute et les marais de Grée.



Le marais de la Grée, des prairies inondables ouvertes sur le plateau d'Ancenis

Véritable enclave ligérienne dans cette sous-unité paysagère, les marais de la Grée composent un paysage remarquable qui se distingue par sa particularité majeure: la lisibilité de l'eau sous toutes ses formes: par l'horizontalité du relief, l'inondabilité du site qui compose temporairement d'impressionnants paysages lacustres, la palette végétale spécifique de saules, frênes têtards et roseaux, l'absence de trame viaire mais une structuration de l'espace par un réseau de canaux et de fossés, l'occupation du sol quasi-exclusivement par des prairies de pâture et la réserve naturelle ornithologique qu'elle constitue.



L'A11: un paysage autoroutier monumental

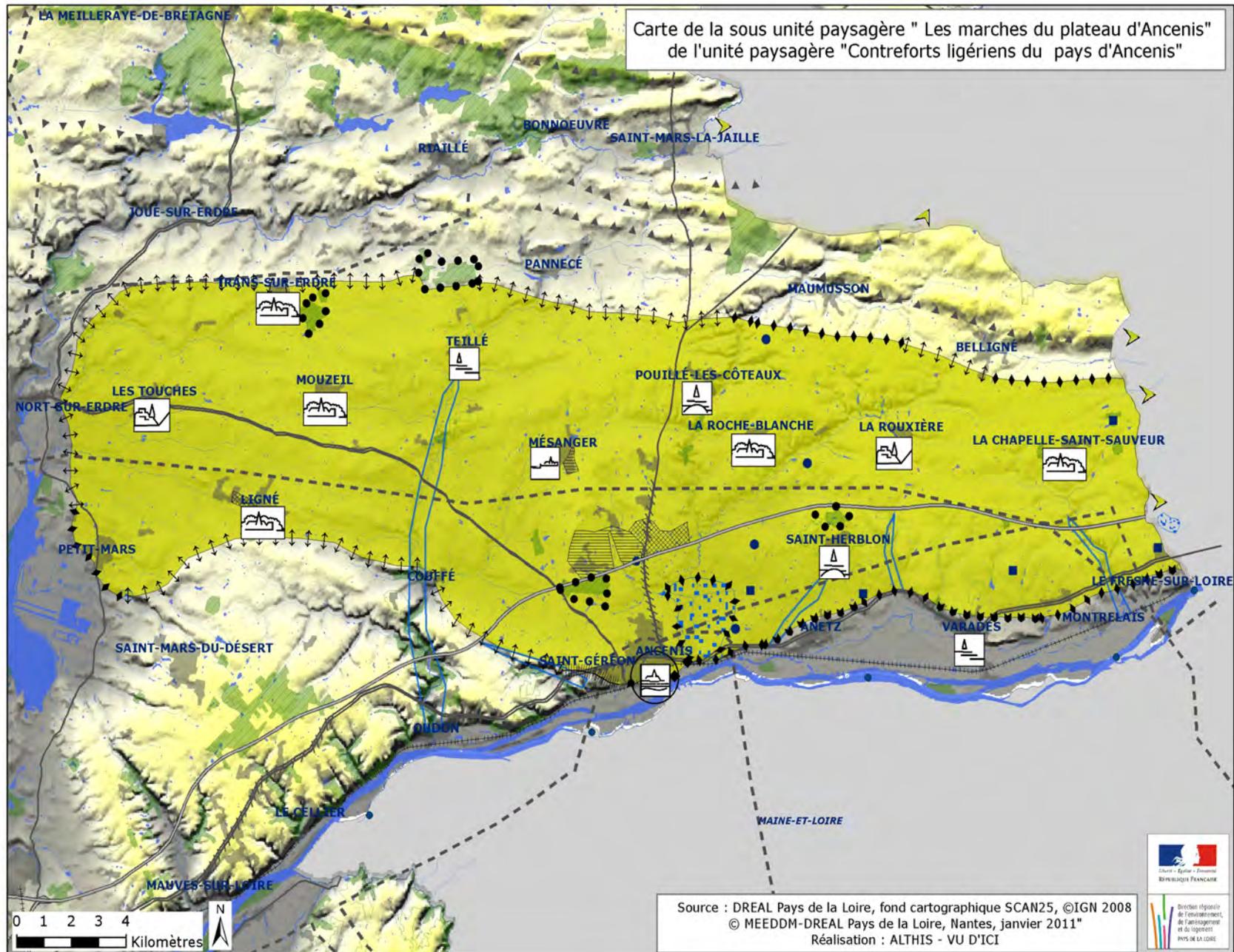
Véritable frontière physique dans le fonctionnement du territoire de cette sous-unité, l'autoroute marque le paysage par ses jeux de déblai remblai et son

large gabarit routier. Elle est signalée par la ligne électrique qui jalonne son parcours. Elle constitue également, un vecteur de découverte intéressant de cette unité par les vues en promontoire et les fenêtres ouvertes laissées sur le paysage. Les développements importants d'activités au niveau de l'échangeur constituent par la rupture d'échelle générée, un élément discordant dans le contexte paysager rural de l'unité.



Des lambeaux d'identité viticole au nord de la Loire

La frange sud de la sous-unité est marquée par les coteaux de la Loire qui présentent sur leur revers, des lambeaux du vignoble identitaire du sud de la Loire. Ces caractères viticoles se retrouvent jusque dans l'architecture qui présente les matériaux (toits de tuile) et la volumétrie caractéristique des paysages du vignoble nantais. Ces contreforts viticoles, hérités de vignobles anciens plus vastes, rappellent des caractères paysagers, progressivement gommés par les évolutions structurelles de ce territoire. Les lignes végétales, dessinées par les treilles, soulignent les subtilités de la topographie.



Légende de la sous unité paysagère " Les marches du plateau d'Ancenis"
de l'unité paysagère "Contreforts ligériens du pays d'Ancenis"

Légende

Limites paysagères

-  Coteau doux
-  Coteau habité ou urbanisé
-  Coteau marqué
-  Front boisé - Verrou boisé
-  Front urbain
-  Transition paysagère
-  Continuité paysagère
-  Vallon ou talweg

Composantes marquantes et particularités paysagères

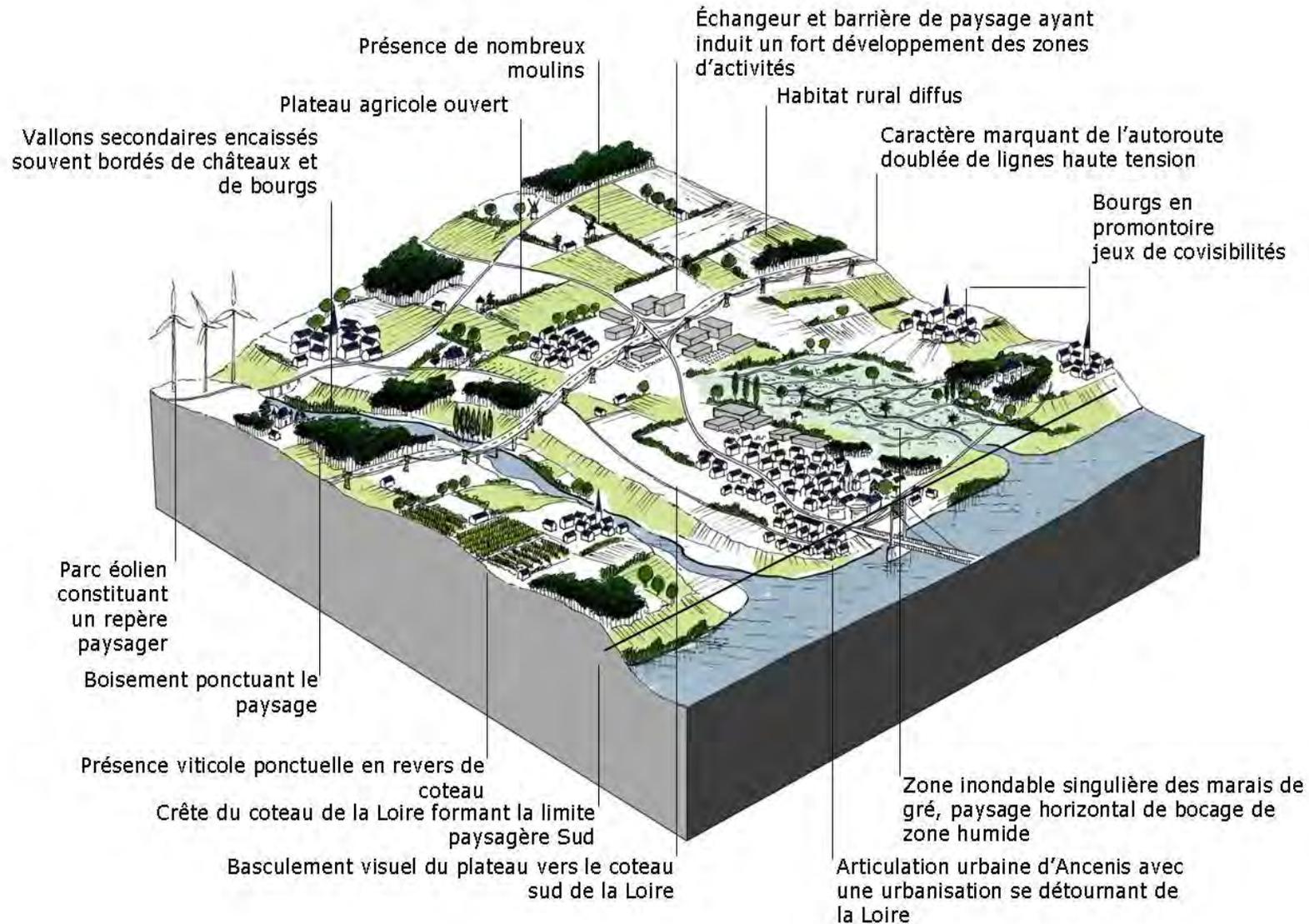
-  Route vecteur de diffusion urbaine
-  Ligne de crête avec phénomène de bascule
-  Lignes électriques
-  Route marquante (4 voies)
-  Route marquante
-  Voie ferrée
-  Château / Manoir avec son parc
-  Echangeur marquant
-  Moulin à vent
-  Carrière
-  Marais de la Grée

Structures urbaines

-  Zone de forte diffusion urbaine
-  Zone d'activités marquante
-  Bourg avec quais sur la Loire
-  Bourg de plateau
-  Bourg perché
-  Bourg structuré sur un cours d'eau
-  Bourg structuré sur un vallon
-  Bourg étagé sur coteau
-  Point d'articulation urbaine

Sous unité paysagère : Les marches du plateau d'Ancenis

Plateau agricole céréalier ouvert, ponctué de boisements et marqué par des vallées orientées nord sud; développement urbain important autour du pôle d'Ancenis et des grands axes; présence de reliquats viticoles



les marches nantaises



Vue sur les coteaux bocagers boisés du val du Havre

Cette sous-unité paysagère présente le relief le plus marqué et le plus lisible de l'unité, ce qui se traduit par un véritable contraste d'ambiances paysagères entre le plateau semi ouvert et les vallons encaissés. Orientés nord sud, les vallées des ruisseaux de Gobert, du Havre, du Cerny, du Refou, le val Manteau, le Vau, découpent le contrefort du coteau de la Loire de manière profonde. Cet effet de relief est dû à la particularité géologique de ce secteur où l'on retrouve les roches plus dures du bord du synclinal d'Ancenis. Même le val de Loire perd de sa largeur.

Les effets du relief sont amplifiés par la végétation boisée qui occupe les pentes des coteaux. Ces vallons, parfois inaccessibles, recèlent de véritables micro-paysages singuliers qui les distinguent:

- le val de Gobert se caractérise par un fond de vallée plat où le réseau de fossés dessine une mosaïque de prairies inondables;
- les petits vallons entre Mauves sur Loire et le Cellier sont en général festonnés de châteaux et parc ou de demeures bourgeoises;
- Le val de Refou cache sa retenue d'eau et sa fontaine bleue sous sa ripisylve;
- Le val du Havre plus large joue à casser ses perspectives au gré de ses méandres.

Le rythme de monts et de vaux que génèrent ces vallons sur l'unité est particulièrement lisible depuis la nationale ou l'autoroute. Ils composent les marches naturelles qui amènent à l'agglomération nantaise.



Exemples d'implantation des bourg et des diffusions urbaines sur les vallons

Les bourgs sur cette unité se sont directement implantés en s'étageant sur les pentes des vallons, soit à l'articulation avec le val de Loire, soit un peu plus en profondeur. Leur structure urbaine met souvent en lecture les vues dominantes sur le paysage du vallon. La structure de ces bourgs a nettement évolué avec la montée en puissance des axes routiers, tels que la nationale ou l'autoroute qui ont induit une large diffusion urbaine. L'étalement pavillonnaire et le développement des zones d'activités se sont d'abord fait sur le plateau dans la continuité du bourg pour rejoindre ces axes. Ils commencent aujourd'hui à atteindre les horizons des vallons, ce qui change radicalement la perception de leur paysage.



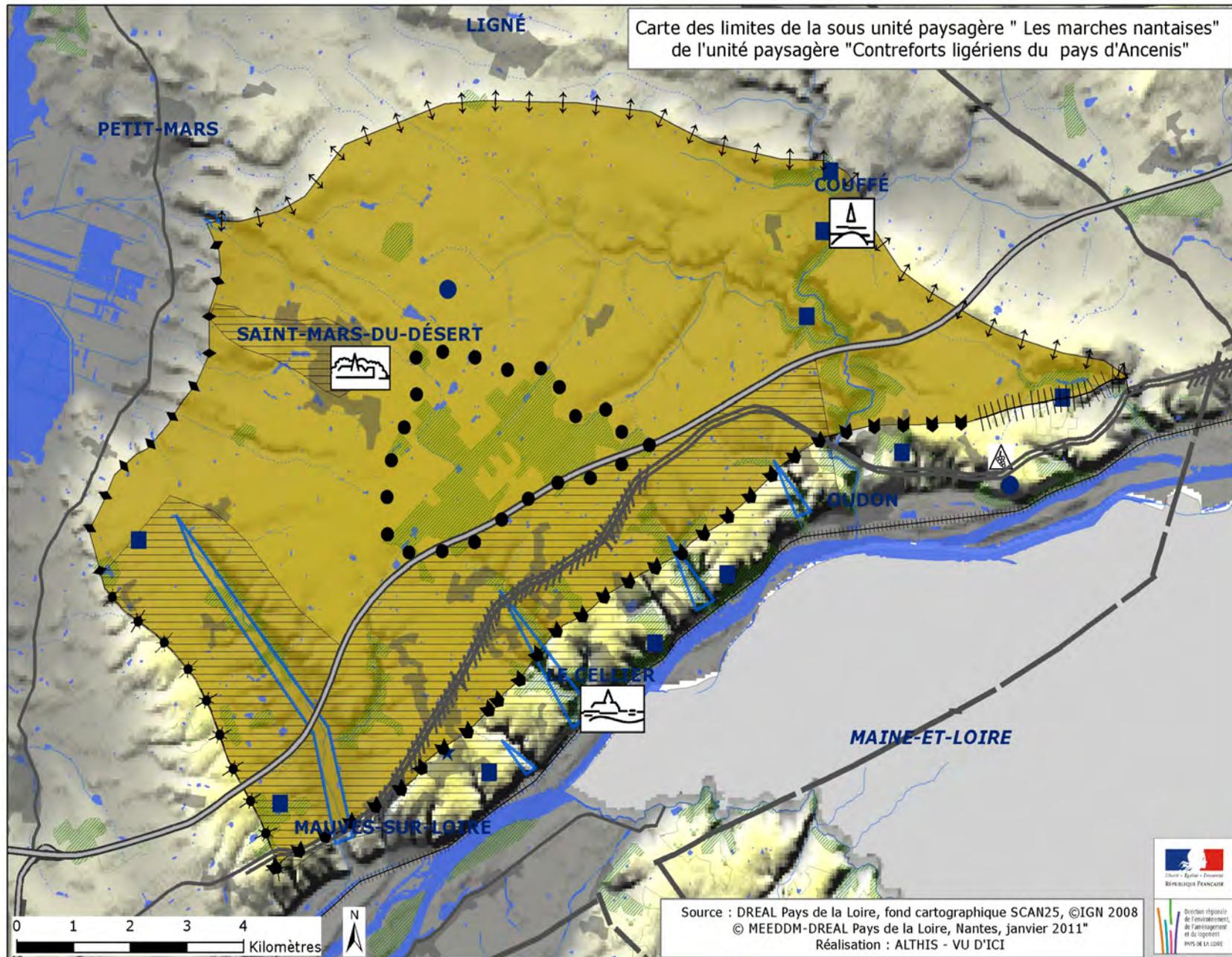
Paysage de diffusion urbaine et château de Ville Jégu à Couffé

Sur le plateau, le paysage est plus refermé que dans le reste de l'unité; la pression urbaine a induit un morcellement des terres agricoles lisible par les zones de friches et l'apparition dans le paysage des essences horticoles banalement utilisées dans les jardins (conifères, arbustes fleuris). Cette sous-unité présente donc des paysages aux vues plus courtes, arrêtées par les horizons boisés ou urbains proches. Dans cet ensemble, les seuls éléments encore aujourd'hui nettement lisibles sont les grands arbres des parcs des nombreux châteaux. Terminant en général une longue perspective dessinée par un double, voire un quadruple alignement d'arbres, ils posent leur façade blanche en belvédère sur les vallons.



Le paysage linéaire de la nationale

La proximité des infrastructures majeures (la nationale, l'autoroute) crée des effets de rupture physique et visuelle importants. S'il est relativement aisé d'aller d'est en ouest c'est beaucoup plus difficile d'aller du nord au sud. Cette structuration du territoire par les voies contrarie littéralement le sens de composition et de lecture du paysage qui s'appuie sur les vallons remontants. Il en ressort une certaine confusion lorsque l'on quitte les grands axes. Ceux-ci se distinguent d'ailleurs dans le paysage par leur vocabulaire propre, leurs aménagements linéaires (alignements de platanes, glissières) et leur cortège de panneaux ou publicités.



Légende des limites de la sous unité paysagère " Les marches nantaises" de l'unité paysagère "Contreforts ligériens du pays d'Ancenis"

Légende

Limites paysagères

-  Coteau doux
-  Coteau habité ou urbanisé
-  Coteau marqué
-  Front boisé - Verrou boisé
-  Transition paysagère
-  Vallon ou talweg

Composantes marquantes et particularités paysagères

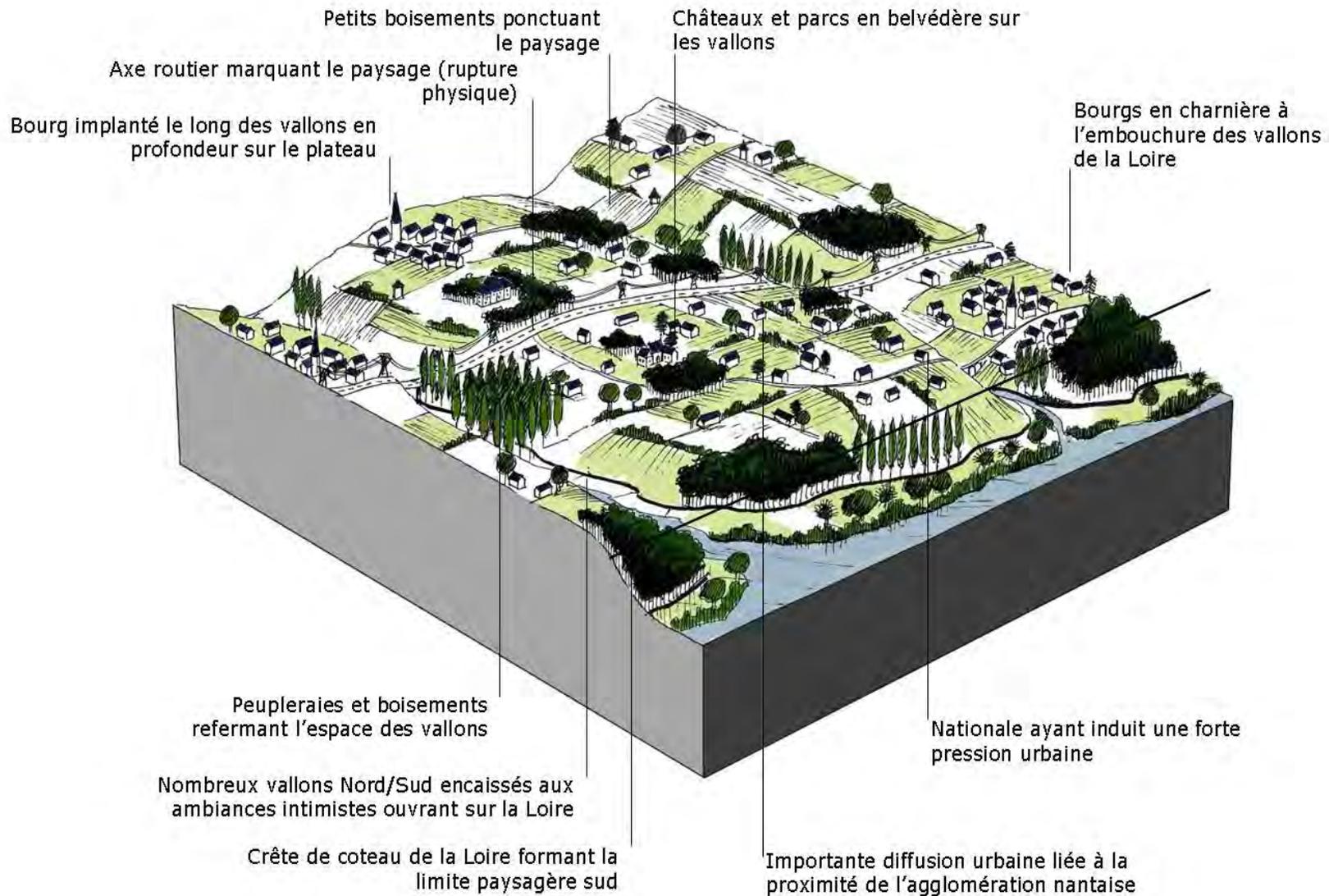
-  Route vecteur de diffusion urbaine
-  Lignes électriques
-  Route marquante (4 voies)
-  Route marquante
-  Voie ferrée
-  Château / Manoir avec son parc
-  Influence de la couronne maraîchère et arboricole nantaise
-  Influence viticole
-  Moulin à vent
-  Repère paysager
-  Carrière

Structures urbaines

-  Zone de forte diffusion urbaine
-  Bourg avec façade ligérienne et développement en revers de coteau
-  Bourg de plateau
-  Bourg perché

Sous unité paysagère : Les marches nantaises

Plateau semi ouvert boisé marqué par une importante diffusion urbaine et une série de vallons encaissés (nord/sud) fermés et dominés par des châteaux

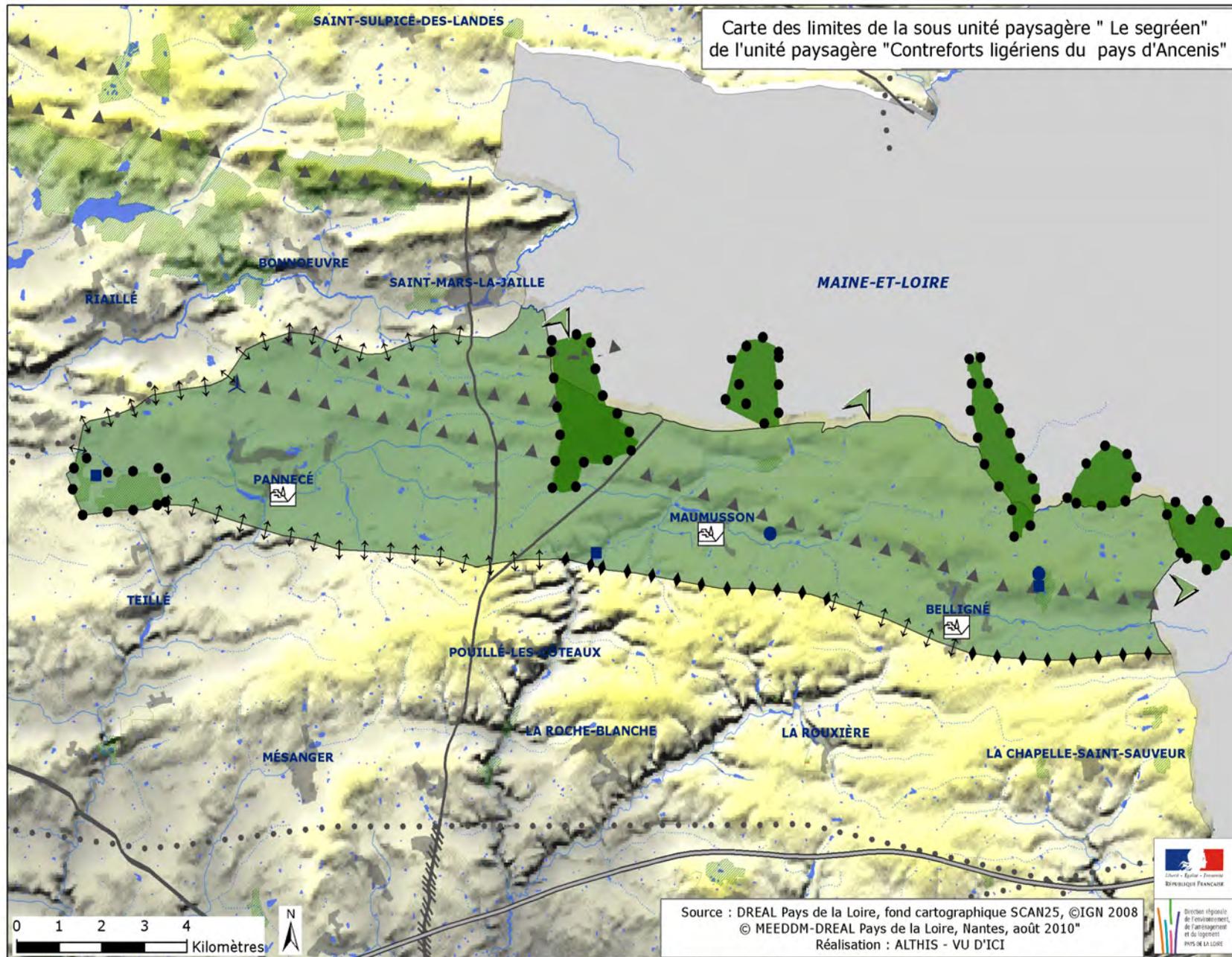


le Segréen

Sur l'ossature traditionnelle de l'unité, un système plus complexe d'ondulations secondaires et orientées de façon aléatoire se surimpose. Cette sous-unité est en effet marquée par la présence de nombreuses buttes. Le paysage de cette sous-unité se caractérise donc par une multitude de relations visuelles entre buttes, ce qui génère un paysage très sensible.

Le bocage dense de cette sous-unité est animé par de très belles lignes végétales qui soulignent les différentes ondulations et dessinent les courbes du relief. Les villages sont perchés et dominés par les clochers des églises.

Les contreforts ligériens du pays d'Ancenis



Légende des limites de la sous unité paysagère " Le segréen"
de l'unité paysagère "Contreforts ligériens du pays d'Ancenis"

Légende

Limites paysagères

◆ ◆ Coteau doux

● ● Front boisé - Verrou boisé

↕ ↕ Transition paysagère

➤ Continuité paysagère

▷ Vallon ou talweg

Composantes marquantes et particularités paysagères Structures urbaines

➔ Route vecteur de diffusion urbaine

▲ ▲ Ligne de crête avec phénomène de bascule

— Lignes électriques

— Route marquante (4 voies)

— Route marquante

■ Château / Manoir avec son parc

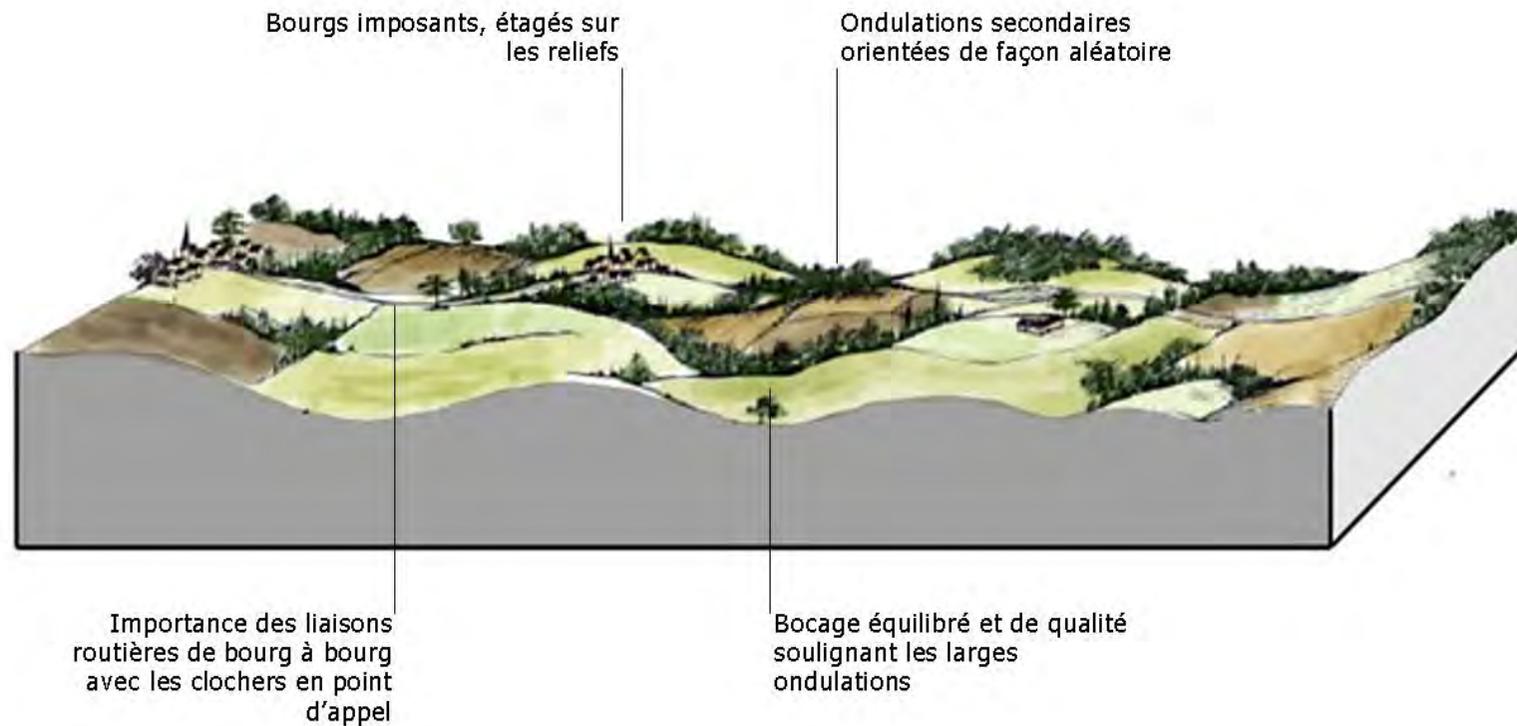
● Moulin à vent

⚓ Parc éolien

🏡 Bourg structuré sur un vallon

Sous unité paysagère : Le segréen

☐ Paysage de bocage équilibré et de qualité soulignant les grandes ondulations du relief avec une dominante est ouest; relations visuelles entre les bourgs perchés

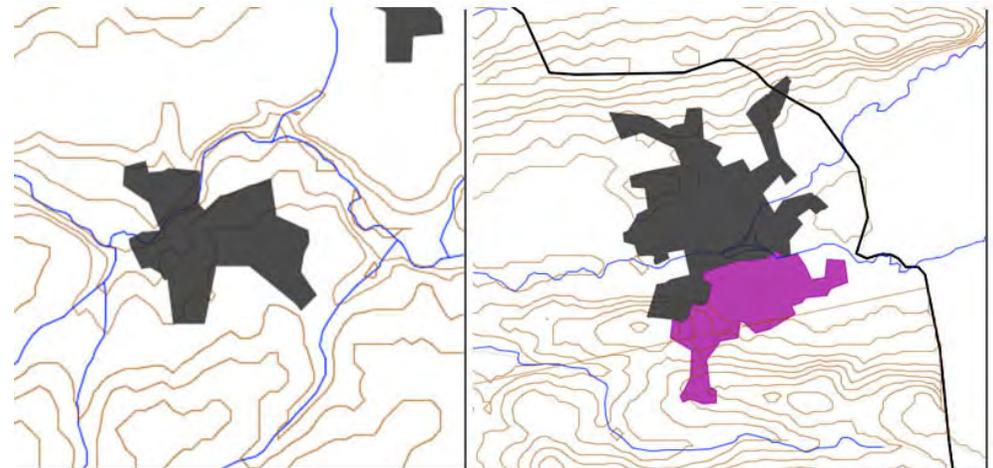


Val d'Erdre amont



La lisière boisée s'ouvrant sur des clairières d'eau: l'étang de la Poitevinière

Le val d'Erdre amont se distingue nettement de la partie aval d'une part à cause de son orientation est/ouest et d'autre part par le profil différent de la vallée. Les coteaux sont plus doux dégagant une vallée amplement ouverte sur les plateaux qui la dominent. Au nord, la lisière boisée de la forêt d'Ancenis marque l'horizon. elle intègre les grands étangs réservoirs du canal de Nantes à Brest, composant des espaces naturels remarquables et des paysages singuliers où la forêt s'ouvre sur de vastes clairières d'eau. Les lisières sont ponctuées de petits hameaux qui s'articulent sur les retenues d'eau (anciennes forges) ou par des châteaux qui étirent leur parc jusqu'aux étangs. Au sud, le paysage s'ouvre sur le plateau d'Ancenis, ponctué des éoliennes de Mésanger.



Joué-sur-Erdre

St Mars-la-Jaille

Implantations des bourgs en contact avec l'Erdre

Les bourgs s'implantent en promontoire sur la vallée; Ils dominent de leur silhouette la vallée et constituent des points d'appel marquants. Contrairement aux implantations classiques dans l'unité, plusieurs centres anciens de cette sous-unité s'implantent littéralement en contact avec l'Erdre. C'est le cas de la ville de saint Mars la Jaille qui s'articule autour de de la perspective du château longeant le cours de la rivière.



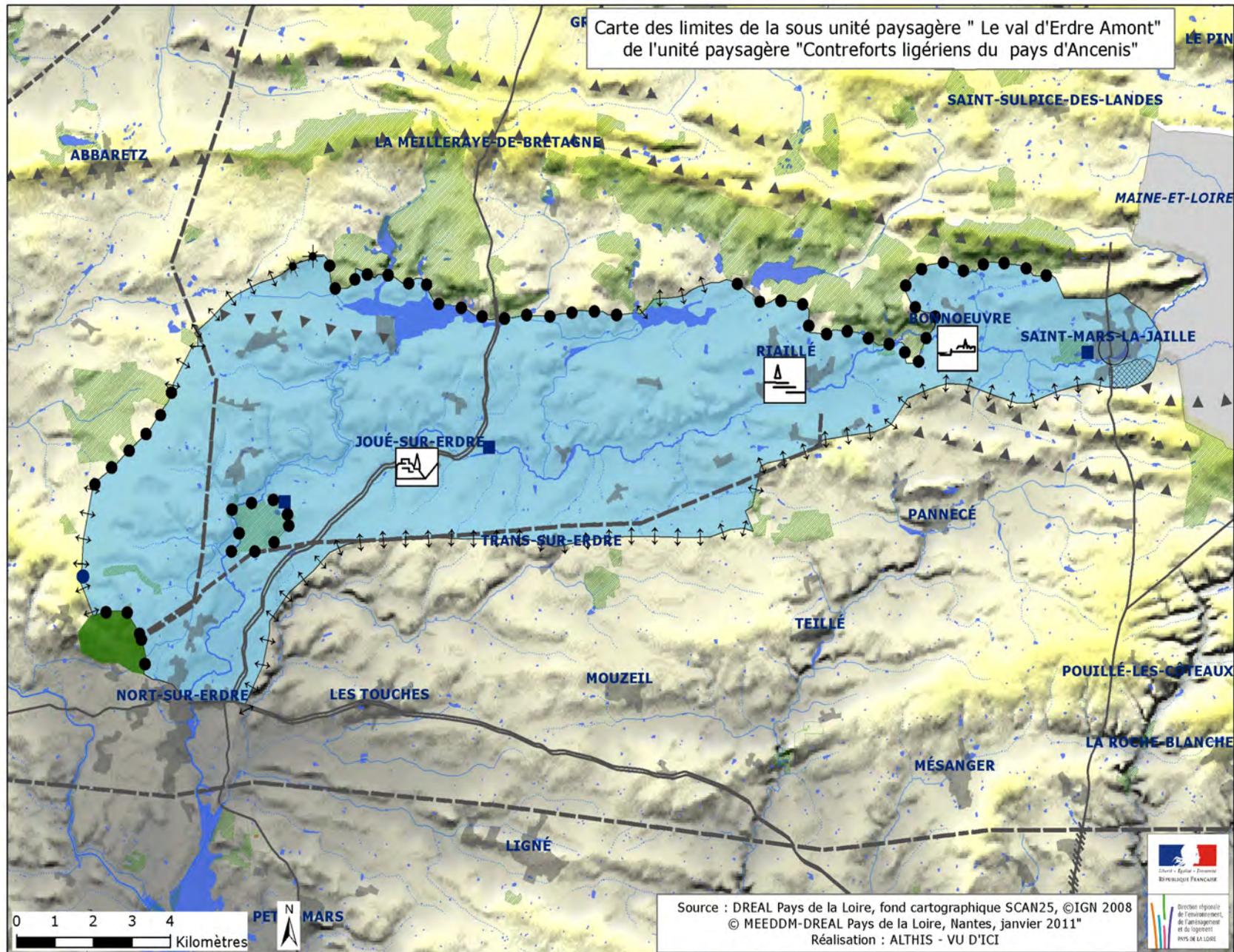
Implantations des bourgs en contact avec l'Erdre

Les points d'accroche avec l'Erdre sont nombreux (cales, appontements, lavoirs, ponts), ce qui donne un charme particulier aux bourgs implantés sur les berges de l'Erdre.



Vue sur les vallons bocagers des bords de l'Erdre

Les versants de la vallée sont dessinés par la maille encore présente d'un bocage par endroits distendu. Les vues sont plus courtes et le regard est guidé par les haies. Les hameaux s'implantent en longères parallèles aux courbes de niveaux.



Légende des limites de la sous unité paysagère " Le val d'Erdre Amont"
de l'unité paysagère "Contreforts ligériens du pays d'Ancenis"

Légende

Limites paysagères

-  Crête marquante
-  Front boisé - Verrou boisé
-  Front urbain
-  Transition paysagère
-  Front boisé - Verrou boisé

Composantes marquantes et particularités paysagères

-  Route vecteur de diffusion urbaine
-  Ligne de crête avec phénomène de bascule
-  Lignes électriques
-  Route marquante
-  Voie ferrée
-  Château / Manoir avec son parc
-  Moulin à vent

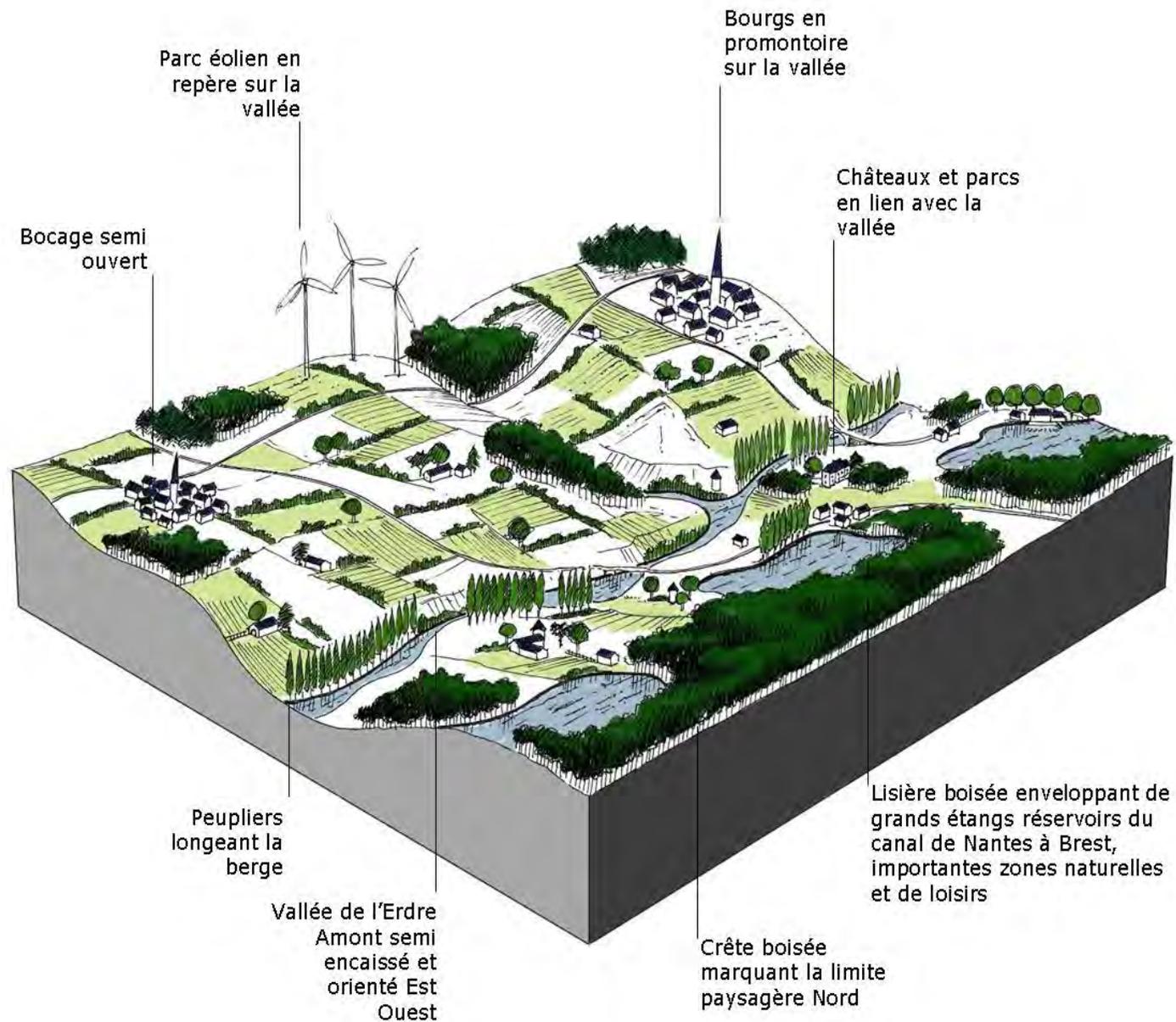
Structures urbaines

-  Zone d'activités marquante
-  Bourg structuré sur un cours d'eau
-  Bourg structuré sur un vallon
-  Bourg étagé sur coteau
-  Point d'articulation urbaine

Sous unité paysagère : La vallée d'Erdre Amont

Vallée est ouest ample dessinée par un bocage semi ouvert ponctué de boisements et soulignée au nord par la forêt d'Ancenis où s'enchaînent les grands étangs réservoirs du canal de Nantes à Brest; châteaux et parcs en lien avec la vallée partiellement fermée par les peupliers





Tendances d'évolution

Changement du type d'architecture

La nouvelle typologie, s'inspirant de formes architecturales contemporaines, crée un nouveau langage architectural qui, malheureusement, ne correspond plus à l'architecture vernaculaire. Il s'agit plutôt d'une banalisation et d'une répétition des formes déjà vues à l'échelle nationale ou même européenne.

L'habitat traditionnel associant une unité d'habitation, des dépendances et comportant une ou plusieurs caves est désormais remplacé par une maison individuelle accompagnée d'un garage.

LE DEVELOPPEMENT URBAIN ET SA TRADUCTION SPATIALE DANS L'UNITE

Jusqu'au XIX^{ème} siècle les paysages ruraux présentent une plus grande diversité qu'actuellement : des coteaux viticoles, un plateau bocager, cultivé ponctué par un système lande / forêt, une implantation du bâti qui s'articule autour des vallées...

Aujourd'hui, l'activité viticole n'est plus représentative, et les ensembles bocagers et forestiers sont en voie de déstructuration. Le relief reste cependant un élément déterminant du paysage, structurant notamment les développements urbains.

Une pression urbaine importante



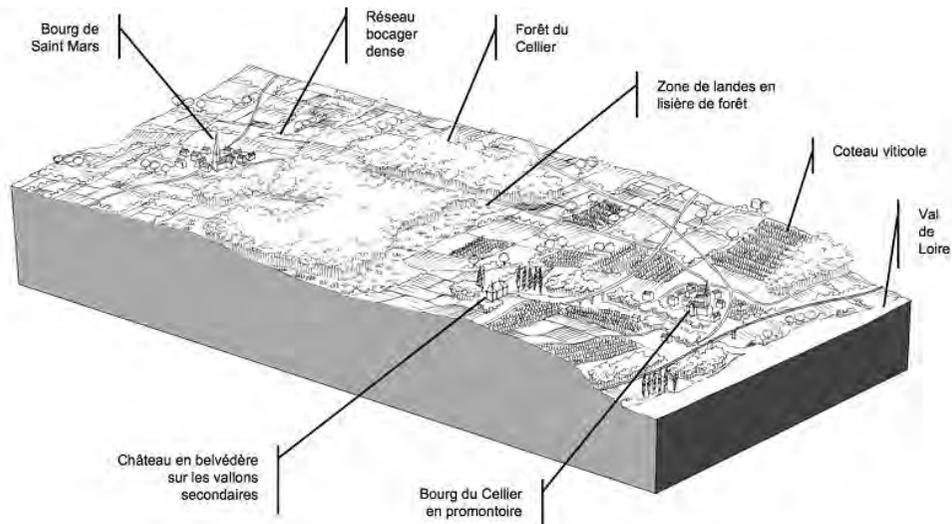
Extension urbaine sur le val du Havre au niveau d'Oudon

L'unité paysagère subit une pression à la périphérie des bourgs et notamment au sud de l'unité, avec une diffusion de l'habitat et des activités depuis les bourgs ligériens vers le Nord, en direction de la D 723 puis de l'A11.

Les extensions urbaines se traduisent le plus souvent par des lotissements composés de maisons individuelles. Ces maisons entourées de jardins et en retrait des voies contrastent fortement avec les groupements de l'habitat traditionnel comme les centres bourgs où les hameaux.

Cette urbanisation consommatrice d'espace se situe en continuité des bourgs et hameaux préexistants, aux franges urbaines souvent exposées au paysage. On observe notamment un développement sur les crêtes des vallons secondaires (exemple du val du Havre au niveau d'Oudon).

Évolution du paysage autour de Le Cellier et Saint-Mars-du-Désert entre 1850 et aujourd'hui

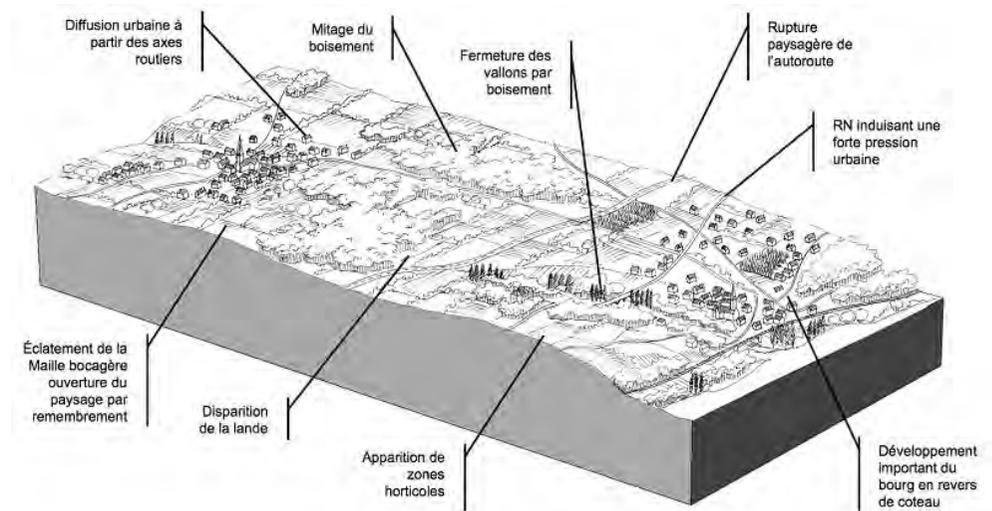


En 1850, on retrouve en bord de Loire un paysage constitué du bourg en promontoire et de coteaux viticoles. Une zone de landes borde en lisière la forêt du Cellier. Dans l'arrière-pays, on retrouve un réseau bocager dense et des bourgs traditionnels compacts.

De nos jours, le bourg s'est développé fortement en revers de coteaux, notamment du fait de l'implantation de la route nationale, qui a induit une forte pression urbaine. De nouveaux boisements sont venus fermer les paysages de vallons.

De nouvelles zones horticoles apparaissent sur les coteaux.

L'autoroute est venue constituer une rupture paysagère forte. La lande a disparu, tandis que le boisement a été progressivement mité. La maille bocagère est désormais éclatée, du fait d'une diffusion urbaine importante, ainsi que des remembrements effectués. Le paysage ainsi reconstitué est beaucoup plus ouvert.



Paysage actuel autour de Le Cellier et Saint-Mars-du-Désert

Ancenis



Ancenis en 1947

La ville s'est étendue le long de la Loire, dans un endroit dépourvu d'îles. Les voies qui traversent la ville suivent principalement deux axes : l'axe de la Loire (axe Est/Ouest), et un axe Nord-Sud de rayonnement vers les villages voisins.

La carte de Cassini montre l'orientation privilégiée du domaine viticole sur les coteaux nord de la Loire. Le dessin des coteaux souligne l'importance du réseau hydrographique et des zones humides : marais, prés pâturés. La structure géométrique du domaine de la Guere apparaît clairement.

Plus au nord, la lande se développe sur les plateaux. Les abords des ruisseaux sont assez dégagés, ce qui témoigne d'une implantation privilégiée des fermes et des hameaux.

Le cadastre de 1856 et la carte de localisation des vignobles de 1852 témoignent de l'importance du domaine viticole aux abords de la ville d'Ancenis, principalement sur les coteaux de la Loire (orienté au sud). Quelques domaines s'étalent le long des affluents de la Loire. De grands prés mouillés et des marais longent les affluents de la Loire, avec pour effet l'inconstructibilité des terres. De nombreux chemins permettent de sillonner le territoire. En revanche, peu de boisements sont à remarquer, hormis sur le domaine du château de la Guere. Le reste sert essentiellement à la culture (élevage principalement).

Dans les années 50, les nouvelles constructions se massent le long des axes principaux, c'est-à-dire vers le Nord. L'emprise sur le territoire est plus diffuse. La Loire, autrefois passage privilégié pour le transport et la communication, est délaissée au profit de la route nationale qui relie Angers et Nantes.

Les cartes postales récentes montrent un paysage ouvert avec quelques linéaires boisés très structurés, qui semble s'ouvrir davantage au fur et à mesure qu'on s'éloigne du village. Les bords de Loire sont pâturés, les haies sont entretenues en têtard et délimitent des parcelles agricoles très géométriques. Les abords du bourg sont occupés par des vergers.

Les photos et plans récents montrent que le territoire a subi de profondes mutations depuis les années 50. Hormis le cœur historique, l'espace urbain forme une trame discontinue qui suit les axes routiers principaux : la construction de l'autoroute A11 a orienté le développement de la ville vers le Nord, et favorisé la déconnexion de celle-ci avec la Loire, tandis qu'un étalement Est/Ouest prononcé suit la N 23. Un espace industriel et commercial s'est formé à l'est de la ville, selon un axe Nord/Sud.

Le bocage tend à disparaître à grande vitesse, au profit de l'élargissement des parcelles. Ce constat est plus important au fur et à mesure qu'on s'éloigne des zones construites et des vallées pour aller sur le plateau. Les remembrements des années 1968 ont participé à la disparition progressive de haies, comme l'indique le cadastre de 1969 de Mésanger/Pouillé-les-Côteaux.

Ligné



Un bocage dense dans les années 50 (archives départementales de la Loire Atlantique)

Le bourg se situe à flanc de coteaux d'un affluent de l'Erdre, le Ruisseau de la Marquerie. D'après la carte de Cassini, les environs semblent bordés de lande avec parcimonie.

Les cadastres de 1853, 1887 et 1913 montrent, de même que pour Le Cellier, une situation stable. Les parcelles morcellent le territoire : on voit distinctement des bandes de prés mouillés / marais autour desquels s'intercalent des micro-boisements et des vignobles. Les parcelles sont assez grandes mais ont des formes complexes, en particulier aux alentours des hameaux, tandis qu'elles sont clairement géométriques lorsqu'on arrive près des limites communales.

L'arrivée du chemin de fer est indiquée sur le cadastre de 1887. Le bocage reste un élément structurant du XXe siècle. De larges parcelles sont délimitées par des linéaires « en touffe », mais semble déjà indiquer une légère régression.

Ces dernières décennies, le village s'est développé en étoile, au gré des extensions pavillonnaires le long des voies existantes ou par poches de lotissements. Le parcellaire pavillonnaire se distingue nettement de celui du bourg, avec de grandes parcelles de forme similaire..

Le territoire communal a essentiellement une vocation agricole, à laquelle se couple une vocation résidentielle pour le centre-bourg. Le peu de bocage qui reste est en voie de disparition (comparaison IGN/orthophoto).

Saint-Mars-la-Jaille

Saint-Mars-la-Jaille est un village situé sur les coteaux de l'Erdre. Les plateaux qui le surplombent sont recouverts de landes (carte de Cassini). On retrouve à cette époque de grands boisements au Nord/Ouest et au Sud-Est de la commune, en-dehors des limites communales.

Les cadastres de 1853, 1887 et 1913 sont peu différents les uns des autres : ils montrent, de même que pour les autres villes étudiées, une relative stabilité en ce qui concerne le paysage. Les landes ont été défrichées et ont laissé la place à de grandes parcelles géométriques. Les zones humides (prés mouillés, marais) longent les bords des rivières et des affluents. L'arrivée du chemin de fer se fait entre 1853 et 1887. On peut observer que la forêt est plus structurée à partir du XXe siècle, de par une organisation en parcelles rectilignes. L'une des routes montre une restructuration sur le cadastre de 1887.

Un boisement reste inchangé, à proximité directe du bourg. Il s'agit d'un ancien domaine, dont la structure, très géométrique, est parfaitement visible et se situe dans le prolongement de la rue principale de la ville.

Aujourd'hui, les différents documents montrent que la situation foncière, différente d'un département à l'autre, (Saint-Mars-la-Jaille se situe à la limite entre la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire), a peu d'effet sur le paysage. En effet, les parcelles cadastrales sont très resserrées dans cette partie du Maine-et-Loire, mais l'état apparent montre qu'il s'agit de grandes surfaces agricoles.

Le village s'est fortement étendu. Au Sud, une zone industrielle et commerciale, ainsi que des équipements sportifs, occupent une emprise importante. Au Nord, les développements résidentiels montent le long des coteaux.

Les bords de la forêt située au Sud-Est de Saint-Mars-la-Jaille témoignent de l'extension en cercles concentriques de l'emprise des villages.

La comparaison du cadastre de 1971 et de cadastres plus récent montre qu'il y a eu remembrement. Les principaux développements sont d'ordre résidentiel (pavillonnaire), essentiellement à l'est du bourg.

Le paysage s'ouvre peu à peu de par la disparition progressive des haies. Encore présentes, celles-ci montrent de nombreuses trouées, comme en témoigne les prises de vues aériennes.

Le Cellier

La carte de Cassini montre que la ville de Le Cellier s'est développée le long de la Loire, encadrée par deux vallées principales. La route principale longe la Loire en traversant le plateau au Nord de la Loire. La Forêt du Cellier occupe une emprise importante au nord de la ville. Elle est entourée de lande.

Les hameaux et fermes sont principalement localisés sur les coteaux des affluents de la Loire.

Le cadastre de 1853 montre que le domaine viticole est important sur la commune. Les parcelles sont relativement fines et découpées, mais elles s'agrandissent et se géométrisent plus nettement au fur et à mesure qu'on s'éloigne du centre du village. Les habitations ne sont pas groupées. À l'est de la forêt du Cellier, les boisements sont remplacés par des parcelles agricoles, grandes et géométriques.

Les cadastres de 1887 et de 1913 montrent peu de changements. Vignes, parcellaire, habitat restent stables. Seule, la forêt du Cellier est grignotée par l'agriculture, accentuant son aspect géométrique. Un changement majeur apparaît cependant, avec l'apparition de la voie de chemin de fer au nord du village.

Les cartes postales et photographies anciennes permettent de se faire une idée du paysage au milieu du XXe siècle. Les linéaires de haies habillent le paysage des coteaux qui descendent vers les rivières lorsque ceux-ci ne sont pas recouverts de boisements. De nombreuses vignes forment un motif paysager conséquent. L'agriculture se fait principalement sur les plateaux, les parcelles étant orientées perpendiculairement à la vallée.

Les photos aériennes récentes témoignent de l'évolution depuis le début du XXe siècle. Le territoire s'est fortement géométrisé, structuré par l'autoroute A11, la nationale 23, le chemin de fer. Depuis ces vues, il apparaît difficile de distinguer le village historique dans le foisonnement des constructions qui, partant des hameaux existants, le bordent à moyenne échelle.

La vallée dans laquelle s'est inscrit ce village (affluent de la Loire) est cependant encore lisible par les boisements qui jalonnent les coteaux. Le linéaire de haie est encore particulièrement présent et dessine une trame importante.

À ce niveau, la différence de structuration de l'espace entre le Nord-Loire et le Sud-Loire est particulièrement remarquable.

L'activité agricole en mutation



Photo de maraîchages au Cellier

L'activité viticole a progressivement disparu et se maintient encore un peu au sud-ouest d'Ancenis. L'unité est dominée aujourd'hui par l'élevage, principalement de viande bovine.

Le bocage a fortement évolué, et l'ouverture des paysages a participé à la « mise à nu » des nouvelles franges urbaines, peu valorisées, mais aussi des bâtiments agricoles, dont l'architecture se rapproche aujourd'hui de celle de bâtiments d'activité industrielle.

Dans l'ensemble, de plus en plus de nouveaux espaces sont arrachés aux terres agricoles, afin de devenir constructibles et ainsi accueillir les logements et les activités. Cependant l'implantation des nouvelles extensions urbaines peut souvent compromettre l'activité agricole.

À la périphérie des bourgs, la périurbanisation au gré des opportunités foncières isole parfois certaines parcelles agricoles. Ces parcelles se trouvent coupées du reste de l'espace rural et leur surface ne suffit plus pour une exploitation devant être rentable. Ces terrains deviennent ainsi des friches agricoles en attendant qu'une nouvelle fonction leur soit attribuée (le plus souvent elles sont finalement dédiées à leur tour au développement urbain). C'est ainsi que le paysage traditionnel se délite progressivement au profit de l'urbanisation.

Sur les coteaux de la Loire, le maraîchage se développe désormais.

Infrastructures



Entrée de ville St Mars-la-Jaille

L'A11 donne une forte lisibilité dans le paysage aux vallons secondaires perpendiculaires à la Loire, mais aussi aux extensions urbaines récentes dominant ces vallons. Les évolutions du paysage sont donc particulièrement sensibles depuis cet axe.

La N23 est quant à elle un vecteur de diffusion urbaine ; à ses abords, le paysage tend à se banaliser et à perdre ses caractéristiques propres.

Projets de réaménagement des infrastructures existantes

Les voies de circulation sont confrontées à une augmentation générale du trafic. Elles prennent une importance de plus en plus grande, aussi bien en termes de surface qu'en termes d'impact visuel.

Parmi les projets majeurs susceptibles d'avoir une incidence directe et indirecte sur les paysages, nous pouvons citer :

- Le doublement de la voie de la liaison Ancenis - Savenay (D164), projet de « liaison structurante » en contournement de l'agglomération nantaise,
- À l'échelle de l'agglomération d'Ancenis, création d'un contournement Ouest et d'un nouveau franchissement de la Loire à l'Est de la ville.

Axe de communication générant un développement linéaire du bâti

En recherche d'accessibilité, des activités ainsi que des habitations s'insèrent à proximité des axes routiers, créant des formes linéaires et imposant ainsi de nouvelles règles d'organisation spatiale en rupture avec les formes traditionnelles.

Voies réaménagées mal intégrées au paysage

Les voies de transit ou d'accès aux lotissements créent un paysage linéaire propre. Ce sont souvent d'anciennes voies communales dont l'aménagement paysager s'est limité à un élargissement de l'emprise routière accompagné de mobilier de type routier (dispositifs anti-bruits, glissières, lampadaires, merlons

qui masquent le paysage) sans intégration paysagère à l'environnement qu'elles traversent.

Développement des réseaux pour les extensions urbaines

Les extensions urbaines impliquent la construction de nouvelles infrastructures afin d'accorder le nouveau tissu bâti aux réseaux : routier, électrique, d'eau, d'assainissement ou téléphonique.

Quand les voies traversent les bourgs et les villages, elles sont confrontées aux tissus urbains existants qui sont souvent peu appropriés à une telle utilisation de la voiture et à un partage modal entre différents usagers (piétons, vélos, voitures, poids lourds...)

Economie



Batiments d'activité à Ancenis

Le développement économique se concentre aux abords d'Ancenis, de l'aéroport et de l'échangeur avec l'A11. Le paysage actuel est peu structuré, les activités implantées (logistique notamment) étant juxtaposées les unes aux autres, sans réel travail sur les lisières entre zones d'activité et campagne ou sur les clôtures.

Le développement du pôle Ancenis/Saint Herblon/Saint Géréon/Mésanger, devrait se poursuivre dans les années à venir.

Par ailleurs, des pressions importantes sont à prévoir à l'est de l'unité, aux abords de Varades, secteur qui correspond à une des zones d'intérêt départemental (ZID) définies par le Conseil Général de Loire Atlantique (environ 150 ha).

Le pôle de Saint-Mars-la-Jaille, structuré autour de l'industrie agro-alimentaire, sera lui aussi certainement appelé à se renforcer, mais son

éloignement des grands axes devrait limiter son développement.

Enjeux

Les enjeux liés au mode d'habiter



Étalement urbain entre l'A11 et la D723 (Le Cellier) - Mitage au sud de Saint-Mars-La-Jaille - Mitage aux abords de Saint Herblon

Les nouveaux lotissements résidentiels sont très consommateurs en espace, et participent fortement au mitage de territoire et à l'étalement urbain, ce qui conduit à une perte de lisibilité des éléments identitaires du paysage, tels que le bocage. Il s'agit donc comme ailleurs d'enrayer la dynamique actuelle d'étalement urbain et de consommation excessive de l'espace en favorisant la compacité des opérations et en définissant des enveloppes urbaines cohérentes.

Ce mode d'urbanisation se greffe sur les structures urbaines traditionnelles sans tenir compte de leurs spécificités, banalisant l'espace urbain ainsi que les lisières entre ville et campagne. L'habitat diffus monofonctionnel est générateur de déplacements et favorise la création de nouvelles voiries, augmentant ainsi la place de l'automobile dans le paysage. L'enjeu est donc d'optimiser le linéaire de voirie en se greffant davantage sur la trame existante, de favoriser la mixité des fonctions, de traiter les lisières et d'adapter les constructions au contexte local (topographie, matériaux, couleurs, modénature).

La qualité du bocage ne pourra être préservée qu'à la condition qu'un véritable coup d'arrêt soit donné à l'étalement urbain.

Il s'agit aujourd'hui de préserver les versants de coteaux notamment de la Loire et de l'Erdre de cette diffusion urbaine et d'éviter le 'mitage'.

Sur les secteurs pavillonnaires ni véritablement ruraux, ni urbains, il faut chercher à recomposer les espaces situés l'intérieur des enveloppes déjà urbanisées avant d'envisager toute nouvelle extension urbaine. Il s'agit de favoriser une hiérarchisation des voies (repérage), une diversité de densités urbaines en relation avec les réseaux de transports, une mixité fonctionnelle et des coupures vertes. L'objectif est de poser la question de la création de quartier urbain à partir du tissu pavillonnaire existant.

Sur les zones rurales ayant subi une forte pression urbaine linéaire, l'enjeu est de parvenir à une meilleure structuration des développements à venir (soit pour retrouver un paysage agricole cohérent soit pour développer un vrai tissu urbain identitaire).

Certains secteurs ruraux présentent déjà des signes visibles d'évolution, d'autres apparaissent comme des territoires de projets, notamment susceptibles de subir une mutation du paysage. L'enjeu sur ces espaces est de mener des réflexions pour une structuration sur le long terme qui permettent d'éviter la banalisation des paysages.

Enjeux liés aux activités économiques

L'enjeu est de restructurer les entrées de villes de l'agglomération d'Ancenis afin de traiter les lisières ville/campagne, et de les intégrer à part entière au sein d'une ville multimodale à travers la qualification de l'espace public et la créations d'espaces adaptés aux piétons et vélos. La zone aéroportuaire, appelée à se développer fortement dans les années à venir veillera notamment à structurer le développement économique de façon à éviter la constitution d'un patchwork d'activités logistiques peu intégrées dans le paysage.

Il est probable que de nouvelles zones d'activités viennent se greffer aux abords de l'A11. Leur intégration au paysage, en dehors de toute urbanisation préexistante, devra être particulièrement étudiée.

Le développement du tourisme aux abords de vallée de l'Erdre constitue un autre enjeu économique intéressant (valorisation du patrimoine, développement de l'offre de loisirs et d'hébergement).

Enjeux liés aux infrastructures et déplacements

Le doublement de l'axe Ancenis / Savenay devra s'accompagner d'un volet paysage permettant d'adapter la voie et son paysagement à la topographie et à la matrice agricole existante.

Le contournement Ouest d'Ancenis représente un enjeu fort de structuration du paysage d'entrée de ville et des développements urbains futurs.

Le franchissement de la Loire prévu à l'Est de la ville soulève des enjeux particulièrement sensibles sur un espace situé en interface entre la ville et les marais de Grée, élément patrimonial majeur de l'unité.

Enjeux liés à l'espace agricole

Il s'agit globalement de contrer la perte de lisibilité des formes traditionnelles en limitant le phénomène de mitage, mais aussi de limiter l'enclavement d'espaces agricoles périurbains.

De nouvelles zones de maraîchage émergent sur le territoire (à l'ouest de l'unité). Si cette tendance se poursuit, elle pourrait donner lieu à une forte artificialisation des paysages de coteaux, comme actuellement au Sud de la Loire.

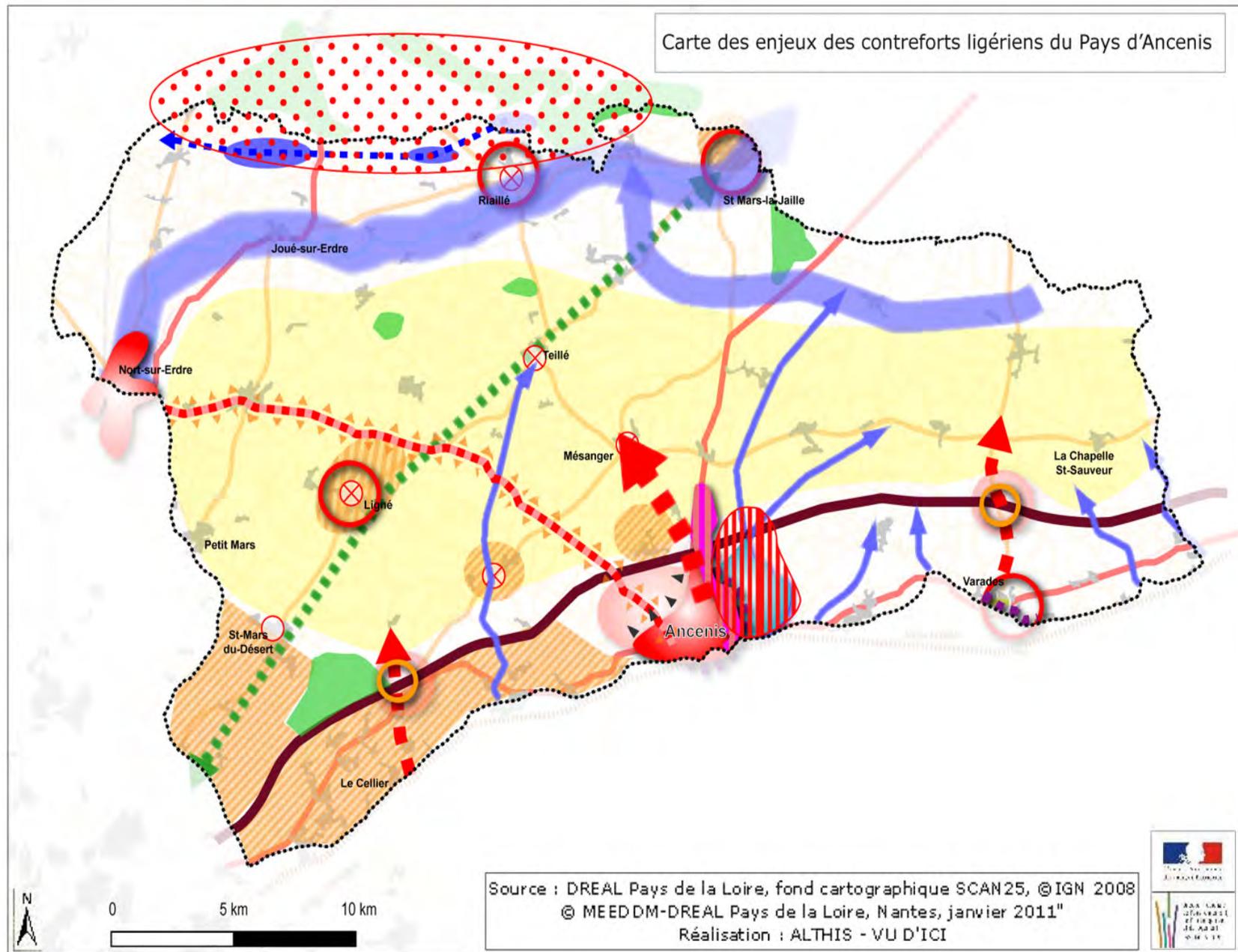
La voie verte reliant Saint-Mars-la-Jaille à Saint-Mars du Désert apparaît comme un itinéraire de découverte privilégié de la matrice agricole de l'unité. Un projet d'accompagnement paysager de cet aménagement pourrait être le support d'une réflexion en profondeur sur les caractéristiques identitaires de ce paysage agricole. Le bocage à ses abords pourrait être protégé ou reconstitué tout en mettant en valeur le patrimoine architectural ordinaire.

Enjeux liés à la topographie et aux espaces naturels

Les vallons secondaires d'intérêt doivent être préservés dans la mesure où ils sont porteurs d'enjeux de coupure urbaine.

L'interface entre Ancenis et les marais de Grée est menacée : la préservation des marais est essentielle sur le plan environnemental, paysager et identitaire. Ils participent en effet à la persistance d'une forme d'insularité de la ville d'Ancenis.

La vallée de l'Erdre abrite un patrimoine naturel et bâti majeur dont il s'agit de poursuivre la valorisation. De la même façon, une meilleure mise en réseau des réservoirs du canal de Nantes à Brest permettrait de rendre plus lisible l'offre de loisirs sur l'unité.



Légende des contreforts ligériens du Pays d'Ancenis

Les enjeux urbains

-  Agglomération majeure
-  Pôle secondaire identifié par le SCOT de la COMPA
-  Pressions urbaines
-  Secteur sous pression : zone de fragilité
-  Axes de diffusion urbaine à venir : développement à structurer
-  Secteur potentiel de mutation sous la pression d'infrastructures projetées (coupures agronaturelles à maintenir)
-  Pôle d'activité à structurer
-  Interface sensible : développement à maîtriser
-  Assurer la cohérence du bourg
-  Maîtriser la pression sur le bourg

Les enjeux naturels et agricoles

-  Vallon structurant le développement urbain
-  Matrice agricole : équilibres à préserver
-  Vallée de l'Erdre : patrimoine à valoriser
-  Boisements à préserver
-  Marais de Grée : espace à préserver
-  Valoriser le potentiel du réseau des réservoirs du canal de Nantes à Brest
-  Micro paysage remarquable de la Forêt d'Ancenis et des étranges réservoirs
-  Micro paysage remarquable des marais de yrée

Les infrastructures

-  Projet de liaison structurante (vers ND des Landes)
-  Projet d'échangeur
-  Valorisation des paysages en accompagnement de l'aménagement de la voie verte
-  Voie rapide existante
-  Voie d'intérêt régional existante
-  Voie structurante existante
-  Maillage de desserte existant

Synthèse



Vue sur les paysages type du plateau d'Ancenis

Cette unité paysagère a vu de nombreuses mutations tant sur le plan agricole, qu'urbain et des infrastructures. Sa partie sud, qui s'amalgamait il y a quelques siècles à l'unité du plateau viticole du sud Loire est aujourd'hui profondément transformé par les nombreuses infrastructures qui se sont superposées au nord de la Loire. Le paysage de plateau s'est ouvert, laissant apparaître plus fortement des éléments bâtis relevant de l'industriel et des repères marquants comme les châteaux d'eau, les pylônes électriques, les éoliennes qui remplacent aujourd'hui les jeux de covisibilités de clochers à clochers. Les enjeux d'avenir sur cette unité se concentrent sur les revers de plateaux en bordure des grandes vallées de la Loire et de l'Erdre sur lesquels les pressions sont les plus fortes. L'évolution des modes de transport (nouveaux échangeurs autoroutiers, renforcement des dessertes ferroviaires, mise en place de grandes liaisons routières transversales du département) sont autant de sources de pressions à la fois structurelles et urbaines sur les paysages du territoire qu'il faudrait maîtriser pour en préserver la qualité.



Extensions urbaines pavillonnaires autour d'un bourg rural